

SOULLANS

infos...

BULLETIN MUNICIPAL N°56 - JUILLET 2017



Jardins familiaux



Aire de covoiturage



Trésor d'église



Chers amis soullandais,

Au terme du printemps 2017, c'est l'occasion pour moi de dresser le bilan de mi-mandat et d'élaborer la continuité de la gestion municipale, au travers de nouveaux projets. Au cours des trois années écoulées, de nombreux projets ont mis en évidence l'action, le dynamisme et la volonté de mon conseil municipal à réaliser les engagements pris et surtout nécessaires au meilleur développement de notre ville. J'en citerai les principaux :

- Construction de la Bibliothèque municipale et de la Maison médicale,
- Aménagement de la place de Gaulle,
- Élaboration et approbation par les services de l'État du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme),
- Réalisation du plan de zonage assainissement,
- Mise en place d'une Police Municipale, etc...

Au delà des investissements liés au bon fonctionnement des associations, il est indispensable de conduire une réflexion sur l'avenir de notre commune. En amont de chaque projet, avant chaque investissement, il est impératif d'analyser la situation, d'envisager les hypothèses et d'évaluer les conséquences des décisions à prendre.

C'est d'ailleurs à partir d'études pré-opérationnelles que nous avons jusqu'ici pu prendre les bonnes décisions, techniquement examinées et financièrement évaluées. Le temps et le budget consacré à ces études sont du temps et de l'argent gagnés ; l'expérience nous le confirme. C'est le cas, par exemple, pour la réhabilitation de l'E.H.P.A.D., résidence « Les Châtaigniers », la rénovation et l'extension de la salle de sports n°1, la réalisation d'un City-Park, et l'aménagement d'un lotissement de 45 parcelles en faveur des primo-accédants.

2017 sera également une année consacrée à une étude de faisabilité de notre station de traitement des eaux usées qui devra tenir compte des contraintes liées à la sensibilité de notre environnement en zone « Natura 2000 ».

Le centre de loisirs, atout essentiel aujourd'hui pour le développement des activités jeunesse dans notre commune, est désormais confronté à une forte augmentation de la fréquentation ce qui a amené le conseil municipal à s'interroger sur sa restructuration afin de ne plus être limité par un cadre associatif. Aussi, en septembre prochain ce centre de loisirs deviendra municipal. Cette nouvelle compétence nous donnera également l'occasion d'étudier en parallèle la faisabilité de nouvelles structures mieux adaptées à notre projet éducatif.

J'évoquais dans un précédent éditorial, la création d'un nouveau site internet pour notre ville, permettant à chacun de pouvoir mieux s'informer sur l'action municipale, le dynamisme et l'entrepreneuriat de nos commerces, artisanat et associations. Je vous invite donc à visiter, dès cet été, ce nouveau site sur www.soullans.fr

Enfin ce bulletin n° 56 vous propose de découvrir une synthèse de l'action de la vie municipale à travers une rétrospective de ces 3 dernières années, l'actualité de ce début d'année sans oublier les projets à venir.

Je souhaite, à ceux qui y aspirent, que l'été soit l'occasion d'excellentes vacances et bon courage à celles et à ceux qui travaillent et contribuent au bon accueil des vacanciers dans notre belle commune.

JEAN-MICHEL ROUILLÉ
Maire de Soullans





Sommaire

ÉDITORIAL	2
SOMMAIRE	3
LA VIE MUNICIPALE	4
- Rétrospective mi-mandat	
- Actualité de ce début d'année	
- Projets à venir	
LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE	26
LA VIE SCOLAIRE ET PARA-SCOLAIRE	28
LA VIE ASSOCIATIVE	32
- Les associations à but social	
- Les associations sportives	
- Le comité de jumelage	
- Soullans Animation Tourisme	
BRÈVES	40
- Vigilance	
- Futur Parc Éolien	
- SAUR : Quid des odeurs ?	
- SYDEV et votre électricité	
- Ecocyclerie « Recyc'la Vie »	
- Camping municipal	
ÉTAT CIVIL	43
- Naissances – Mariages – Décès	
RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS	44
À NOTER	46
ADRESSES UTILES	47

→ BÂTIMENTS / VOIRIE



Voirie chemin du Bois Ménard 2016



Sécurisation route de Pierre Levée - 2015



Aire de covoiturage - 2017



Espaces verts près de l'impasse des Jardins - 2015



Travaux à la Mairie 2017



Trésor d'église - 2017



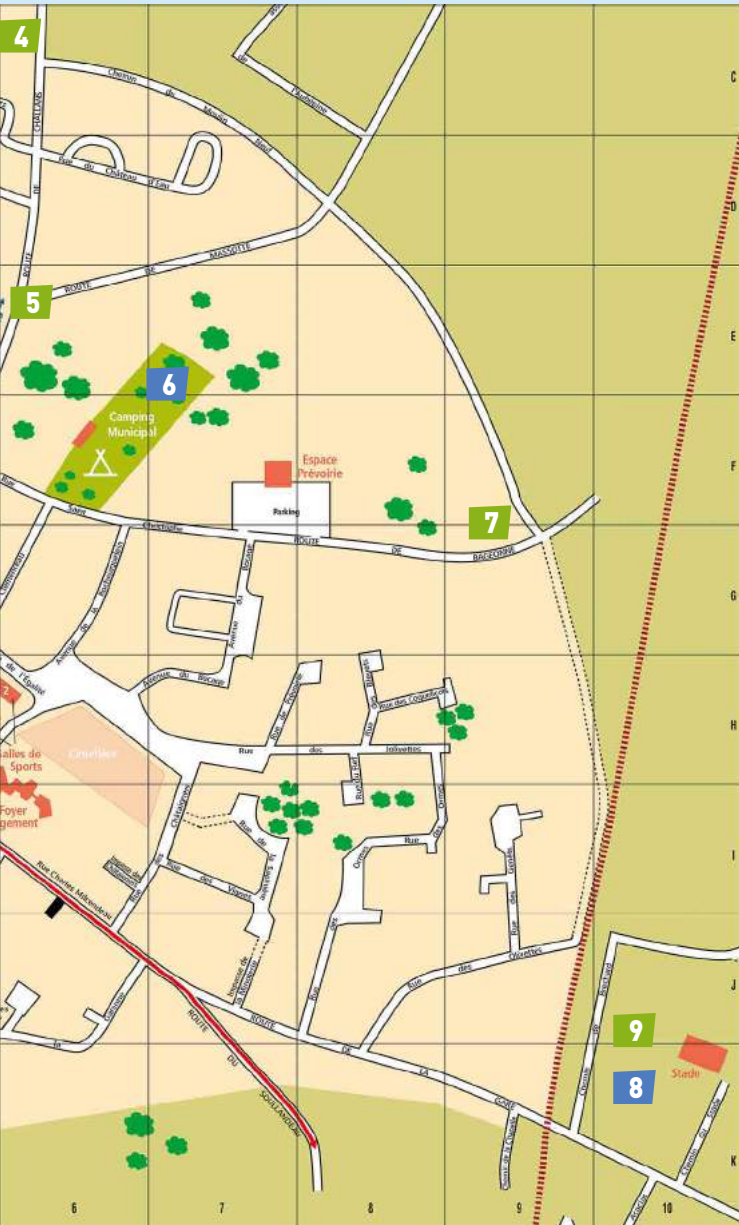
Bibliothèque - 2016

mi-mandat *en images*



Bloc sanitaires du camping - 2015

Jardins familiaux - 2016



Boulodrome - 2015



Parking entre le stade et le boulodrome - 2015



Aménagement de la place de Gaulle 2016



Maison médicale - 2016

Sans oublier !!!

- les travaux d'enfouissement des réseaux.
- l'entretien régulier des espaces verts et des accotements facilité par l'acquisition de nouveaux matériels : une tondeuse mulching et une épareuse.

La Vie Municipale

→ URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Approuvé en conseil municipal du 22 février 2017.

Après 4 années de travail de concertation et d'écoute, le PLU remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui était officiellement caduc au 24 mars 2017.

Ce dossier a été construit autour de 3 grands axes :

- Valoriser les qualités intrinsèques du territoire soullandais
- Garantir un développement urbain équilibré et de qualité
- Conforter et accompagner la vitalité du territoire.

Le PLU c'est quoi ?

- c'est un règlement qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire dans la commune ?
- c'est également un document d'urbanisme réglementaire et un véritable projet de ville. Il détermine des zones urbaines (U), à urbaniser (AU), des zones agricoles (A) et naturelles (N) dans lesquelles les règles varient en fonction de l'occupation et de l'utilisation du sol.

Qui en a la compétence ?

- la commune de Soullans a souhaité conserver la compétence urbanisme pour garantir une maîtrise architecturale et une qualité de vie au niveau résidentiel.

Vers qui s'adresser pour le consulter et/ou répondre aux questions ?

- le service urbanisme de la Mairie



→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diverses actions pour améliorer notre cadre de vie :

LE MOIS DU JARDINAGE AU NATUREL EN 2016

Une conférence



Une exposition



Une distribution de compost



Une visite



Une journée Plantes et Nature



Avec nos remerciements pour votre engagement :

- à l'éco-charte des habitants
- et - à la création des Jardins familiaux.



Sans oublier !!!

Les économies d'énergie par le changement des lampes au niveau de l'éclairage urbain (dispositif aidé par le Sydev).



La Vie Municipale

→ ACTION JEUNESSE, CME et SCOLAIRE

Les grandes actions de ce début de mandat :

LE CME (CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS)

Citoyenneté



À l'hôtel du département

Culture



À la bibliothèque



Défi lecture



Jour d'élections



Ecologie



Réalisation et pose de nichoirs

Sécurité routière



Parking à vélos au stade

Solidarité



Rencontre à l'EHPAD

LA VIE SCOLAIRE

!!! Nouveaux équipements numériques dans les écoles publiques (Automne 2014).



EN CONCERTATION AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES



Sécurisation de l'espace jeux près du foyer rural.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Avec notamment les nouvelles Activités Périscolaires dans les écoles publiques.

Les thématiques



Exemple de choix d'activités

J'exprime mes talents :

- Création de Mandala avec Christelle
- Théâtre et mimes avec Jean-Jacques

Je bricole :

- Réalisation d'une corbeille en papier roulé avec Sylvie

Je garde la forme :

- Jeux extérieurs avec Marie-Noëlle

Je me détends :

- Jeux de société et grands jeux avec Charlène

PARTENARIAT CAF MUNICIPALITÉ

Contrat enfance jeunesse renouvelé.



La Vie Municipale

→ ASSOCIATIONS ET CULTURE

LES ASSOCIATIONS

!!! Une nouveauté : le **Forum des associations** à l'Espace Prévoirie.



Jeunes sportifs



+ Accueil des nouveaux soullandais



+ Le paysage de votre commune

LA CULTURE



2014

Blossom

Ciné concert



2015

Baïkal

Rafit

Programmation et organisation de 2 concerts par an.



2016

Amazin gospel



Blossom



Cartoon frénésie

Et la culture, c'est aussi travailler en partenariat avec :

→ le Conseil Général



Nuit des vitraux

→ la Communauté de communes Océan-Marais de Monts



Festival Nomade

→ COMMUNICATION



Sans oublier notre **nouveau bulletin municipal « SOULLANS Infos »** vous présentant la vie de notre commune :

- *la vie municipale*
- *la vie associative et culturelle*
- *les infos*
- ...



→ LE POLICIER MUNICIPAL

Le 2 mai 2016, Sébastien GARGOUIL a pris ses fonctions de policier municipal. Il intervient dans différents domaines : prévention et surveillance, bon ordre, tranquillité, sécurité et salubrité.

Suite à une formation obligatoire de plusieurs mois, notre policier municipal est désormais à plein-temps sur notre territoire soullandais.



Le policier municipal avec les jeunes Soullandais

Un Trésor d'église à Soullans ?

Et oui... La municipalité de Soullans a souhaité permettre à tous de pouvoir découvrir ou redécouvrir (pour les plus anciens d'entre nous!) des objets de culte, oubliés et depuis longtemps remis à la cure et qui méritaient d'être protégés dans des conditions adéquates tout en garantissant leur bonne conservation et ce, dans un espace sécurisé.

La commune de Soullans est propriétaire de l'église Saint-Hilaire et ce, suite à la loi de 1905 de "séparation des Églises et de l'État". Elle en assure l'entretien et les réparations (souvenons-nous des travaux très importants et récents du clocher). La commune est également propriétaire des objets de culte présents dans l'église avant 1905. Ces objets font partie de notre patrimoine ; au-delà de leur valeur vénale, ils ont un intérêt culturel et artistique indéniable. Plusieurs d'entre eux sont classés aux monuments historiques. Leur histoire fait partie de celle de notre commune.

Avec les conseils artistiques et techniques du Conservateur départemental des antiquités et objets d'art de la Vendée, Julien BOUREAU, la commune a fait réaliser une vitrine sécurisée (blindée et sous alarme) par la société MPI de ST-AIGNAN-DE-GRAND-LIEU. Cette « vitrine coffre fort » a été installée dans le bras nord du transept de l'église près du baptistère.



Contenu du Trésor de l'église Saint-Hilaire de SOULLANS :

→ **Ciboire des malades** : classé au titre des monuments historiques, 2005.

Réalisé dans l'atelier de Françoise GUERCHÉ à Nantes, il est daté de 1782.

→ **Calice et patène** : Inscrits au titre des monuments historiques, 1994.

Œuvres du maître-orfèvre parisien Armand-Camille TONNELLIER (1816-1874). Ils ont été réalisés en 1838.

→ **Calice et patène** : Inscrits au titre des monuments historiques, 1977.

Ces objets datent du XVIII^e siècle, l'orfèvre reste encore à découvrir.

→ **Valise-Chapelle** : Réalisés par les frères DEMARQUET, orfèvres parisiens actifs de 1868 à 1890.

→ **Reliquaire** : C'est en 1853 que Jean-Pierre MASSONEAU, fils de l'ancien maire de Soullans, Jacques MASSONEAU (de 1816 à 1830), offre à la paroisse quatre petits reliquaires

ovales en argent. Trois sont encore conservés dans le reliquaire architectural en bois doré. Ils contiennent un morceau d'os de Saint-Hilaire, deux fragments de l'autel de Saint-Pierre et du linceul de Saint-Louis de Gonzague.

→ **Christ en croix** : Inscrit au titre des monuments historiques, 1979.

Ce christ en ivoire, date du XIX^e siècle.

→ **Ostensoir** : Inscrit au titre des monuments historiques, 1994.

Réalisé par l'orfèvre parisien Alexandre THIERRY (actif entre 1823 et 1853). Il est acheté pour la paroisse en 1833 par le curé RAYNARD.

→ **Bannière de procession de l'Assomption et de Saint-Hilaire** : Inscrite au titre des monuments historiques, 1979.

Cette bannière de procession a été réalisée en 1827. Elle nécessite aujourd'hui une restauration. Le conseil municipal a confié ce travail confié à :

- Marie-Flore LEVOIR pour la restauration des textiles.
- L'Atelier KYRIAKI TSEMELOGLOU pour les éléments peints.
- Julia BECKER pour la restauration de la hampe.

SOUSCRIPTION
FAITES UN DON
1 don = 1 reçu fiscal

www.fondation-patrimoine.org/51492

Bannière de procession
SOULLANS (85)

FONDATION PATRIMOINE

SOULLANS

début d'année

Aujourd'hui, vous pouvez aussi y contribuer !!!

Participez avec la municipalité à la restauration d'une œuvre d'art et bénéficiez d'une réduction d'impôts :

Restauration de la bannière de Saint-Hilaire

La municipalité a sollicité la fondation du patrimoine pour organiser une souscription publique. Vos dons, déductibles des impôts, permettront de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine.

Voir dépliant ci-dessous.

La Bannière de procession de Soullans

La bannière de l'Assomption et de Saint Hilaire, datée de 1827, est la propriété de la commune de Soullans depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905.

Elle a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 3 juillet 1979.

Calendrier de restauration : Mai à Octobre 2017

Une face représente Saint Hilaire de Poitiers sur un fond de velours rouge, son visage et ses mains sont peints. L'autre face, sur un fond de moire de soie blanche, représente une Assomption de la Vierge et trois anges peints. Le tout est assorti de broderies en relief et d'une dentelle de fils métalliques (frange et cannetille). La bannière est montée sur une hampe de bois ouvragée et dorée.

L'abbé Sourisseau, en 1973, dans son ouvrage *Si Soullans m'était conté* rapporte que la bannière a coûté, à l'époque, 1 000 francs. Nous en retrouvons trace dans les comptes de la paroisse.

Son état de conservation est très dégradé, soie usée et déchirée, peintures craquelées et écaillées. La hampe a perdu de son éclat. L'ensemble est encrassé, sali par la poussière accumulée depuis bientôt 200 ans.

Afin de la sauver, il est indispensable de la confier à une équipe de restaurateurs (couturière, peintre et doreur). Elle sera entièrement démontée, restaurée et réassemblée en gardant les matériaux d'origine. Elle sera ensuite exposée pour être admirée du public.

La commune de Soullans a la volonté de protéger, conserver et mettre en valeur son patrimoine artistique et culturel, afin de permettre à chacun de le découvrir et de le transmettre aux générations futures. Vos dons permettront de contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine.



Je fais un don pour soutenir la restauration de la Bannière de procession de Soullans

Je fais un don en ligne ou j'envoie avec ce coupon un chèque à l'ordre de « *Fondation du patrimoine - Bannière de procession de Soullans* »

à l'adresse : **Fondation du patrimoine de la Vendée**
6 bis rue des Arènes - B.P. 92331 - 49023 ANGERS Cedex 2

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Le montant de mon don est de _____ euros et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

sur le revenu de solidarité sur la fortune sur les sociétés

Que vous soyez un particulier :

- ◆ sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. **Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.**
- ◆ de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€.

... ou une entreprise :

- ◆ 60% du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT. **Un don de 500€ = 300€ d'économie d'impôt.**

Nom ou société : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Mail : _____ Tél : _____

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans réserves possibles. Le fait de signer l'une des mentions d'aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renvoyer à l'expéditeur ce bulletin.

Les informations recueillies sont réservées à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le titulaire d'un ouvrage de sa responsabilité que vous avez accepté de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-dessous.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'événement culturel sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion éventuellement forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effort fiscal. Les remboursements, transferts sur le compte de restauration ne pourront pas faire un don ouvert droit à une réduction d'impôt.

Montant des travaux*
17 965 € HT

* Ces montants sont susceptibles d'évoluer en fonction des travaux.



Je flashe le QR Code à l'aide de mon smartphone et fais mon don directement depuis le site internet.

N.B. Dépliant à retirer en mairie.

La Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

vendee@fondation-patrimoine.org



Signature de la convention entre M. Marie-Eugène Heraud, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et M. le Maire.

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE MOIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

LE MOIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Du 8 au 31 mars :

Exposition de Trivalis sur le tri des déchets en Vendée,
Bibliothèque de Soullans

Tous les jeudis du 9 mars au 27 avril :

Distribution GRATUITE des bacs jaunes de tri par la CDC Océan Marais de
Monts (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Ecocyclerie Recyc'La Vie, rue des Acacias, de 15 h à 19 h

Vendredi 10 mars :

Conférence « Pourquoi trier ? Que deviennent nos déchets ? ».

Intervenants : M. BOUCHET, CDC Océan - Marais de Monts,
M. DE FONT-REAUXX de l'Ecocyclerie « Recyc'La Vie ».

à 19 h, Espace Prévoirie.

Samedi 18 mars : Visite de l'usine de Tri Mécano-Biologique TRIVALANDES à
St Christophe-du-Ligneron.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE.

Samedi 25 mars : Distribution de compost issu de la plateforme de la SAUR de
SOULLANS, de 9 h à 12 h, ateliers municipaux.

Organisé par la commune de SOULLANS



Exposition sur le tri des déchets

Du 8 au 31 mars, une exposition sur le tri des déchets, fournie par Trivalis (syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets de la Vendée), a été programmée à la bibliothèque. Sur différents panneaux, les visiteurs pouvaient découvrir les secrets d'un bon compostage, des informations sur le tri et le recyclage du papier et de nos objets du quotidien.



Conférences

Le 10 mars, une conférence sur le thème « Pourquoi trier ? Que deviennent nos déchets ? » s'est déroulée en deux temps à l'Espace Prévoirie. Tout d'abord, M. Frédéric BOUCHET, chargé de ce dossier à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, nous a expliqué les différentes filières de recyclage de nos déchets en insistant plus particulièrement sur nos poubelles jaunes. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, en Vendée, tous les emballages se trient. Ils sont ensuite envoyés dans l'usine Vendée-Tri à La Ferrière. Là-bas grâce à des machines à lecture optique, les emballages sont triés en fonction de leur composition. M. Bouchet a ainsi donné quelques conseils pour bien trier comme par exemple, ne pas « imbriquer » nos emballages (voir photo) les machines ne pouvant alors pas les reconnaître.

Dans un second temps, M. Pierre de FONT-REAUXX nous a présenté l'Ecocyclerie Recyc'La Vie qui a ouvert le 20 mai dernier. Vous trouverez des informations complémentaires page 31 (Brèves).

Distribution des bacs jaunes de tri

Durant un mois, la distribution de bacs jaunes de tri pour les emballages a eu lieu tous les jeudis à l'Ecocyclerie Recyc'La Vie, rue des Acacias. Les Soullandais sont venus en nombre chercher leur conteneur (jusqu'à 300 personnes par jour !).

!!! Ne pas imbriquer les différents déchets dans les bacs jaunes.



Visite de Trivalandes

Une cinquantaine de Soullandais s'est déplacée à Saint Christophe-du-Ligneron pour visiter l'usine de tri mécano-biologique Trivalandes. Cette usine recueille les déchets ménagers non recyclables (50 000 tonnes par an) d'un grand quart nord-ouest de la Vendée. Avec différentes techniques, les déchets sont progressivement séparés afin de produire d'une part un compost utilisable en agriculture et d'autre part des balles de déchets non valorisables qui sont enfouies sur place dans des casiers étanches. A noter que sur 100 kg de déchets arrivant à Trivalandes, 25 kg sont valorisés en compost, 50 kg sont enfouis, les 25kg qui manquent sont formés d'humidité qui disparaît au cours du traitement).



Visite de Trivalandes

Distribution de compost

Comme l'année passée, les Soullandais intéressés ont pu aller chercher du compost aux ateliers municipaux le samedi 25 mars. Ce compost est issu de la plateforme SAUR de Soullans qui traite les déchets verts de nombreuses communes alentour en les mélangeant à des boues de stations d'épuration.



LES JARDINS FAMILIAUX

Après quelques mois de travail, de détente, de plaisir, de convivialité...

les jardins familiaux en images :



Inauguration officielle le 17 juin 2017



Jardins familiaux

Venez découvrir les Jardins familiaux.

!!! Il reste quelques parcelles disponibles. Jardiniers intéressés, vous pouvez contacter l'association « Les Jardins familiaux de la Girade ».

REMISE DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Le samedi matin 24 juin, les élèves de CM2 de nos écoles soullandaises étaient conviés en mairie pour recevoir un dictionnaire. M. le Maire leur a distribué personnellement cet ouvrage en les encourageant pour la suite de leur scolarité et en remerciant les parents de leur présence.



LE C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

1 - Le projet de réhabilitation de l'E.H.P.A.D. où en est-il ?

Fin 2016, le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des « Châtaigniers » est lancé avec une date limite de dépôt de candidatures le 3 janvier 2017.

Le 11 janvier trente candidatures sont examinées par la commission d'appel d'offres du C.C.A.S. Trois candidats sont sélectionnés.

Le mercredi 22 février, les offres sont ouvertes par la commission qui retient le cabinet d'architecte ESSENTIEL de Challans.

Depuis cette date, plusieurs réunions avec les membres du C.C.A.S., la directrice de l'établissement, et l'architecte ont eu lieu. Un accord assez rapide a été trouvé sur la configuration générale des bâtiments.

L'architecte a pu ainsi faire une première ébauche générale et plusieurs croquis de configuration des chambres existantes et à créer.

Durant la deuxième réunion les membres du C.C.A.S. et la directrice ont pu échanger avec l'architecte sur les contraintes techniques, la répartition des différents services. Ils ont choisi les configurations des chambres. Les croquis apportés par l'architecte ont permis de visualiser le pré-projet.

Une réunion avec les personnels de l'E.H.P.A.D. a été organisée pour expliquer le fonctionnement et montrer les premières ébauches de l'architecte.

Chacun a exprimé ses désirs, sans remettre en cause la configuration générale de l'ébauche.

Courant mai, une nouvelle rencontre avec l'architecte a eu lieu, pour apporter quelques modifications suite aux observations des personnels.

L'avant projet sommaire doit voir le jour avant les vacances d'été.

2 - les autres actions du C.C.A.S.

- Le portage des repas par les services de l'A.D.M.R. apporte un véritable service, il est apprécié par les personnes qui en bénéficient.
- Le C.C.A.S. intervient ponctuellement en collaboration avec les services sociaux.
- Des contacts ont été pris avec des associations caritatives.
- Les membres réfléchissent à quelques actions qui pourraient intéresser les Soullandais et dont le C.C.A.S. pourrait être l'instigateur.

Devoir de mémoire : 2 souvenirs de la Grande guerre

→ Exposition sur « l'enfer des poilus » à l'ancienne mairie les 12 et 13 mai 2017

Cette exposition, organisée par le comité cantonal du Souvenir français, retraçait, à travers la présentation de panneaux et de photos, le déroulement de la guerre de 1914 à 1918 dans le cadre du centenaire de ce terrible conflit. Elle a rendu un hommage particulier aux 605 poilus de notre canton décédés lors de cette guerre.

→ Conférence sur la Grande Guerre à la bibliothèque le 13 mai 2017

M. Georges MARSAUD a présenté principalement l'évolution de cette guerre de 1914 à 1917. Il a ensuite abordé les circonstances qui ont entraîné les mutineries de 1917, après l'hécatombe du "Chemin-des-Dames", terminant ses propos par un playdoyer pour la réhabilitation des mutins. Cette conférence s'appuyait sur des témoignages de poilus, entre autres sur celui écrit par son grand père.



→ EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016

Attribution d'une subvention à l'association "Manoir aux merveilles"

Le conseil municipal attribue une subvention de 100 euros à l'association "Manoir aux merveilles".

Restauration d'une bannière - demande de subventions auprès du Conseil Départemental de la Vendée et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Le conseil municipal approuve la restauration de la bannière et le plan de financement y afférent.

Indemnité pour le gardiennage de l'église

Le conseil municipal maintient le versement d'une indemnité de gardiennage au gardien de l'église, sous réserve qu'il visite l'église à des périodes rapprochées d'une part et fixe le montant de l'indemnité annuelle de gardiennage d'autre part.

Recensement de la population : agents recenseurs

Le conseil municipal crée neuf emplois d'agents recenseurs non titulaires à temps non complet pour la période du recensement et de fixer leur rémunération.

Mise à disposition d'un local sis 10, place de Ledesma au Secours Catholique

Le conseil municipal approuve la mise à disposition à titre gratuit d'un local d'une superficie de 158 m² situé 10, place de Ledesma au Secours Catholique, pour une durée de 2 ans renouvelable 3 fois.

Convention avec le SyDEV : travaux neufs d'éclairage - rénovation du réseau d'éclairage public existant

Le conseil municipal valide la rénovation de l'éclairage public existant et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2017

Refus du transfert de la compétence urbanisme

Le conseil municipal refuse le transfert automatique des compétences en matière d'urbanisme et notamment en matière de Plan Local d'Urbanisme vers la Communauté de communes Océan-Marais de Monts.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal approuve le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Soullans.

Instauration d'un Droit de Prémption Urbain

Le conseil municipal instaure le Droit de Prémption Urbain tel que défini dans le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 février 2017 dans les zones U (dans l'ensemble des sous zonages) et dans les zones 1AU (dans l'ensemble des sous zonages).

Travaux de rénovation de la salle de sports n° 1 : approbation du programme et de l'enveloppe financière

Le conseil municipal approuve et adopte le programme présenté par Monsieur le Maire pour un montant estimatif de 503 000 € H.T.

Dénomination de la voie - Lotissement « Le Rayon d'or »

Le conseil municipal dénomme la voie nouvellement créée impasse de poiriers.

Acquisition d'un matériel de désherbage mécanique : demande de subventions

Le conseil municipal approuve l'acquisition d'un matériel de désherbage mécanique électrique, valide le plan de financement tel que mentionné ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour déposer une demande de financement à son taux maximum auprès de Vendée Eau, de l'Agence de l'eau et de tout autres organismes susceptibles de financer l'opération et à signer tout document afférent à ce dossier.

Restauration d'une bannière - adhésion et demande de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine

Le conseil municipal adhère à la Fondation du Patrimoine, accepte l'organisation par la Fondation du Patrimoine d'une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises, pour le financement du projet de restauration de la bannière et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour déposer une demande de souscription auprès de la Fondation du Patrimoine et à signer tout document afférent à ce dossier.

Accueil de stagiaire de l'enseignement supérieur : gratification

Le conseil municipal institue le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur effectuant un stage ou une formation en milieu professionnel de plus de 2 mois au sein des services de la commune de Soullans.

Débat d'Orientations Budgétaires 2017

Le conseil municipal prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires sur la base d'un rapport.

La Vie Municipale

SÉANCE DU 6 AVRIL 2017

Approbation des comptes 2016 }

Vote des taux de taxes locales 2017 } **Voir article « Budget » La vie municipale p. 20**

Approbation des budgets primitifs 2017 }

Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2017

En référence aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement public, le conseil municipal fixe pour l'année 2017, la participation de la commune au profit de l'école privée à 465,00 € par élève.

Participation aux frais de scolarité d'un élève en classe pour l'inclusion scolaire

Le conseil municipal accorde une subvention à l'OGEC de Challans à hauteur de 465,00 € pour un élève scolarisé en U.L.I.S. à l'école de l'ALLIANCE.

Fournitures scolaires aux enfants des établissements publics et privé de Soullans

Le conseil municipal porte l'aide pour les fournitures scolaires à 33,00 € par élève.

Participation au prix du repas du restaurant scolaire

Le conseil municipal porte l'aide pour la cantine à 0,60 € par repas à compter du 1^{er} mai 2017.

Subvention contrat enfance jeunesse

Le conseil municipal accorde au centre de loisirs une subvention de 46 000 € pour l'année 2017.

Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal accorde au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de 13 000 € pour l'année 2017.

Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal vote les subventions aux associations pour un montant total de 25 238 €.

Convention avec le SyDEV : travaux neufs d'éclairage - rénovation du réseau d'éclairage public existant

Le conseil municipal valide la rénovation de l'éclairage public existant et d'approuver la convention à intervenir avec le SyDEV.

Aménagement d'un Quartier d'habitation « Les Olivettes » Validation Avant-Projet – Dépôt Permis d'Aménager

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer et déposer le Permis d'Aménager du quartier d'habitation dénommé « Les Olivettes », de valider l'Avant-Projet et l'estimation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux.

Centre de loisirs et espace jeunes : modalités de gestion

Le conseil municipal autorise la commune à engager un travail pour étudier la reprise en gestion directe du centre de loisirs et de l'espace jeunes à compter du 1^{er} septembre 2017.

DÉSIGNATION	2017 en €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Football Les Hironnelles Soullandaises	2 181
Basket Les Hironnelles Soullandaises	2 742
Tennis de table	234
Entente bouliste Soullans-Riez	140
Gymnastique Soullandaise	210
Danses 2000	2 202
Pétanque	260
Tennis	1 062
Football en salle	125
SOUS-TOTAL	9 156
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Soullans Animation Tourisme	2 200
Section locale Anciens Combattants	95
Section locale des A.C.P.G. et C.A.T.M.	185
ADMR de Soullans	10 459
Club de l'amitié soullandaise	80
Amicale de l'école publique	410
Amicale soullandaise Donneurs de sang	80

DÉSIGNATION	2017 en €
Les Tréteaux soullandais	160
La Bibliothèque soullandaise	1 200
Echange Amitié sans frontière	80
Les Peintres du marais	80
Vocalise	80
Soullans Cadrement	80
Atelier Les Petits Points Soullandais	80
Alcool assistance	80
LesArts	80
SOUS-TOTAL	15 429
ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS	
Croix Rouge Française	31
ADAPEI - Les Papillons Blancs de Vendée	92
Ligue contre le cancer Vendée	31
Secours Catholique	300
Association française contre les myopathies - Téléthon	153
FAVEC (Associations de conjoints survivants)	46
SOUS-TOTAL	653
TOTAL	25 238

SÉANCE DU 11 MAI 2017

Installation d'un nouveau conseiller suite à démission

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Madame Lorelei VILLERET au sein du conseil municipal.

NOUVELLE ÉLUE

M. Alain TINOT, de la liste « Osons pour SOULLANS », a démissionné (pour raisons personnelles) de sa fonction de conseiller municipal, le 27 février 2017.

Suite au refus de Mme Nathalie RABILLER et de M. Philippe BIRAUD de le remplacer, c'est Mme Lorelei VILLERET qui intègre l'équipe municipale.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Élection au sein des commissions municipales suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal élit Madame Lorelei VILLERET au sein des commissions "Association et culture" et "Développement durable".

Approbation du zonage d'assainissement

Le conseil municipal approuve la mise à jour du zonage d'assainissement collectif.

Obligation d'un dépôt obligatoire d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture

Le conseil municipal soumet l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable.

Instauration d'un Droit de Prémption Urbain - modification du périmètre

Le conseil municipal instaure le Droit de Prémption Urbain dans les zones U (dans l'ensemble des sous zonage, à l'exception de la zone UC) et dans les zones 1AU et 2AU (dans l'ensemble des sous zonage).

Convention avec le SyDEV : travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité

Le conseil municipal valide la proposition d'extension du réseau de distribution publique d'électricité, ainsi que la convention à intervenir avec le SyDEV.

Convention avec le SyDEV : travaux d'enfouissement des réseaux et éclairage public

Le conseil municipal décide d'enfouir les réseaux, de rénover l'éclairage public existant avenue de la Rochejaquelein, et valide les conventions à intervenir avec le SyDEV.

Avenant n° 1 à la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire »

Le conseil municipal valide l'avenant n° 1 à la convention relative à la gestion transitoire de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ».

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ester en justice dans l'affaire JOUBERT

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, dans l'affaire JOUBERT, à ester en justice en défense de la requête n° 1703557 introduite devant le Tribunal Administratif de Nantes, ainsi que dans le cadre des procédures d'appel jusqu'à intervention de la décision définitive.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ester en justice pour la libération des parcelles occupées par la société Transports Pajot Elineau

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice pour faire libérer les parcelles appartenant à la commune et occupées par la société Transports Pajot Elineau devant les juridictions compétentes, ainsi que dans le cadre des procédures d'appel jusqu'à intervention de la décision définitive.

Syndicat mixte de lutte contre la chenille processionnaire du pin : proposition de dissolution

Le conseil municipal approuve la dissolution du Syndicat Mixte de Lutte contre la Chenille Processionnaire du Pin.

Modification des statuts du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

Le conseil municipal approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay tels que présentés par Monsieur le Maire.

Les délibérations complètes sont affichées en Mairie.

→ BUDGET

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Après présentation des budgets de l'exercice 2016 le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion de ladite année :

Recettes de fonctionnement 3.077.022 €

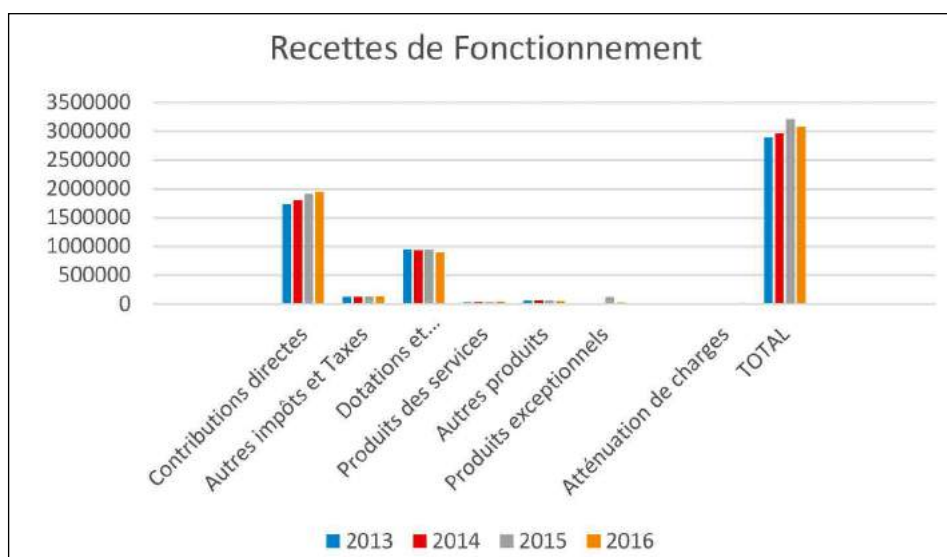
Dépenses de fonctionnement 2.078.753 €

Soit une épargne brute de 998.269 €

Ce budget a été réalisé avec divers objectifs :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement grâce à un contrôle rigoureux des dépenses ;
 - Une hausse limitée de la fiscalité ;
 - Un recours à l'emprunt maîtrisé ;
 - Une politique volontariste pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises afin de dynamiser nos bases ;
 - La mutualisation avec la Communauté de communes.
- Pour les recettes, la diminution s'explique par la baisse des Dotations Globales de Fonctionnement.

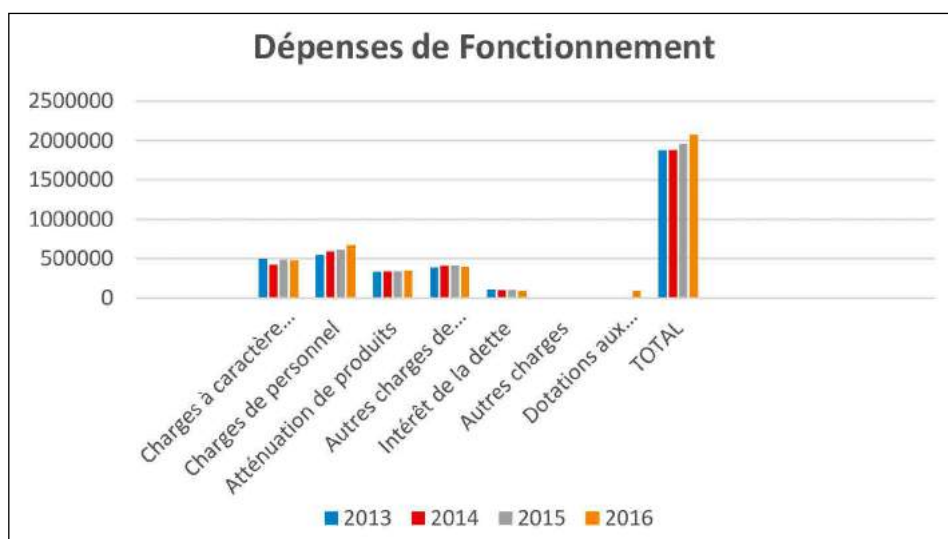
Recettes de Fonctionnement	2013	2014	2015	2016
Contributions directes	1735876	1804607	1910060	1943547
Autres impôts et Taxes	125175	123927	130453	131730
Dotations et Participations	947381	939693	950918	886087
Produits des services	26180	29774	30909	37426
Autres produits	54567	59141	59373	46039
Produits exceptionnels	631	1984	123676	18710
Atténuation de charges				13482
TOTAL	2889810	2959125	3205389	3077022



Grâce à une gestion rigoureuse, la commune maîtrise ses dépenses de fonctionnement.

La progression de ces dépenses s'explique surtout par la hausse des charges de personnel, suite au recrutement d'un policier municipal et d'une bibliothécaire, mais également par les missions imposées par l'État (Nouvelles activités périscolaires).

Dépenses de Fonctionnement	2013	2014	2015	2016
Charges à caractère général	495334	425225	484213	478474
Charges de personnel	549443	593424	614532	670985
Atténuation de produits	329666	339969	341822	349570
Autres charges de gestion courante	393024	410964	417699	398847
Intérêt de la dette	105753	99531	102604	91865
Autres charges	3378	7969	221	45
Dotations aux amortissements				88967
TOTAL	1876597	1877082	1961091	2078753



L'endettement

Le faible endettement de la commune permet de consacrer une part importante de l'autofinancement pour le financement direct de nos investissements

Au 31 décembre 2016, le solde en capital de nos emprunts s'élève à 2.223.547 €

La dette par habitant s'établit à 516 euros contre 693 euros pour la moyenne régionale.

LES ORIENTATIONS 2017

Lors du débat d'orientation budgétaire, le projet de budget 2017 a été établi selon les volontés suivantes :

- Garantir à la population un service public de qualité avec l'étude et la reprise en gestion directe du centre de loisirs et de l'espace jeunes ;
- Assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments ;
- Maîtriser les charges de fonctionnement ;
- Augmenter les impôts de manière mesurée ;
- Conserver une capacité d'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt.

Lors du conseil municipal du 6 avril 2017, le budget principal 2017 est adopté :

Section de Fonctionnement 3.117.885 €

Section d'Investissement 2.764.094 €

Les taux d'imposition pour 2017 se résument ainsi :

- Taxe d'habitation 20.42 %
- Taxe sur le foncier bâti 12.95 %
- Taxe sur le foncier non bâti 31.40 %
- Cotisation foncière des entreprises 17.37 %

Les investissements prévus pour 2017 devraient s'élever à 2.247K€, hors restes à réaliser et se décomposent ainsi :

Investissements	Montants en € Hors Taxes
Matériel et biens mobiliers	213.000
Terrains, réserves foncières	528.000
Bâtiments communaux	711.000
<i>dont</i> - Rénovation de la salle de sports n°1	
Aménagement du bourg	795.000
<i>dont</i> - Enfouissement des réseaux	
- Aménagement places et espaces verts	
Montant global.....	2.247.000 €

→ Du nouveau pour vos démarches relatives aux cartes nationales d'identité

Depuis le 1^{er} mars 2017, toute demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) doit être faite auprès d'une mairie équipée d'un dispositif particulier dans la mesure où il s'agit d'une carte biométrique.

Ainsi, pour votre demande de carte nationale d'identité, adressez-vous à la mairie de Challans ou de St Hilaire de Riez, mairies du secteur qui ont été désignées et équipées pour instruire ces demandes.

Pour plus de facilité dans le traitement de vos demandes, vous pouvez désormais faire une pré-demande en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Pour toute information complémentaire : www.demarches.interieur.gouv.fr

!!! Et pour vos demandes de passeports, adressez-vous à la mairie de Challans.

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

REPUBLICQUE FRANÇAISE
NOM : MARTIN
Prénoms : CHARLES, JEAN, PIERRE
N° de la CNI : 99 63235812
Sexe : M
Date de naissance : 1985 (19)
Taille : 1,70 m
Signature : [Signature]
N° de la carte : 01.03.1975
Mairie : [Signature]

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

imprimé 600 x 210

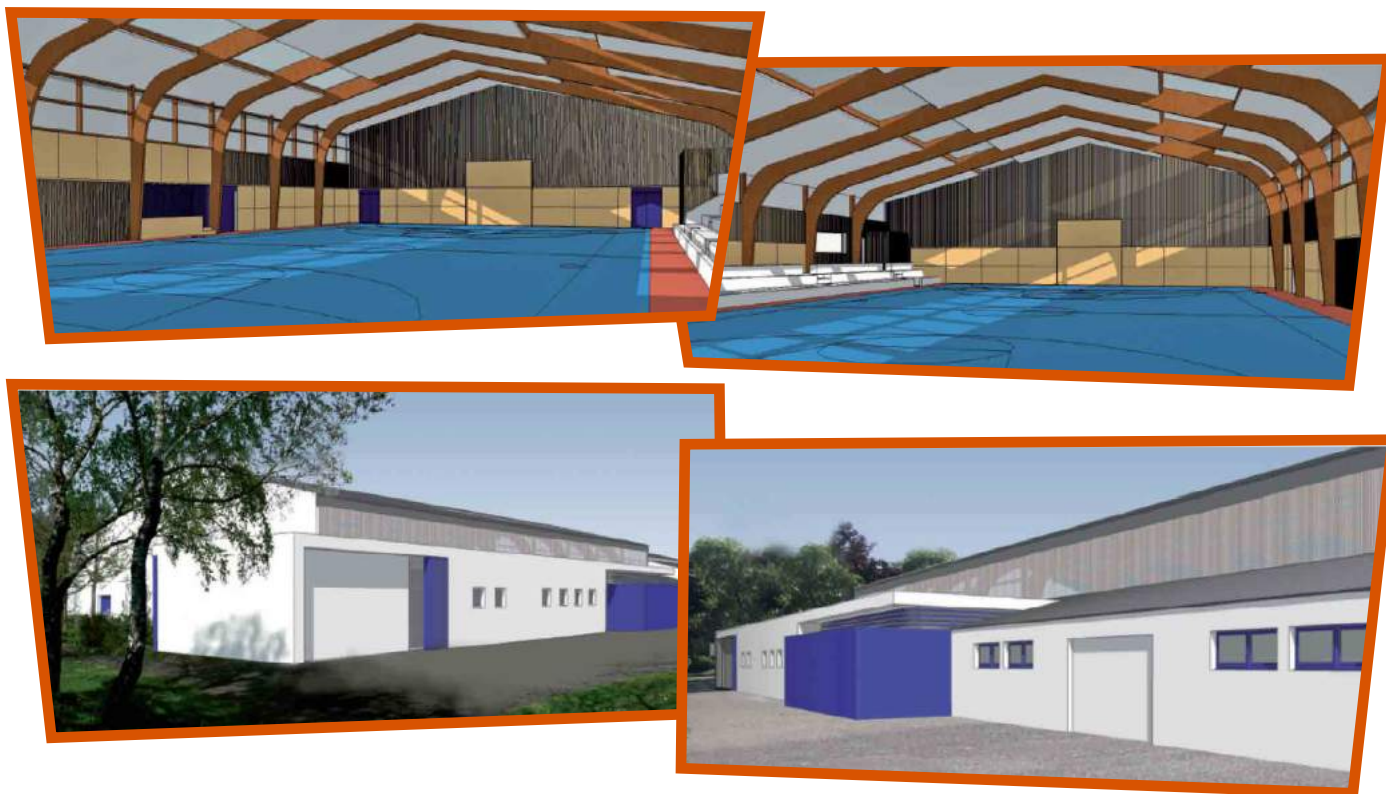
→ BÂTIMENTS

RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS N° 1

La salle des sports n°1 a été inaugurée en 1978. Elle est aujourd'hui utilisée par le basket, le tennis, le football en salle, les écoles et par le centre de loisirs. Elle peut être ponctuellement utilisée par le tennis de table, la prévention routière et pour d'autres activités diverses. Les travaux sont prévus pour apporter un nouveau confort aux utilisateurs et adapter la salle aux normes d'accessibilité et de sécurité qui évoluent régulièrement. Elle gardera son caractère polyvalent. Le programme a été défini par la commission communale « Projets et bâtiments » suite à une rencontre avec les différentes associations concernées.

Les travaux ont été confiés, suite à un appel d'offres à maîtrise d'ouvrage, au cabinet d'architecture Vallée. Le projet aura pour objectif de répondre aux souhaits suivants :

- Améliorer le confort acoustique
- Améliorer l'isolation thermique
- Construire deux nouveaux vestiaires. Les deux existants, aujourd'hui insuffisants au regard du nombre d'utilisateurs de la salle, seront rénovés.
- Construire un espace rangement (basket, tennis, foot en salle, écoles)
- Construire une salle de réunions pour les associations sportives utilisatrices des salles.



CITY PARK : AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE EXTÉRIEUR DÉDIÉ AUX JEUNES

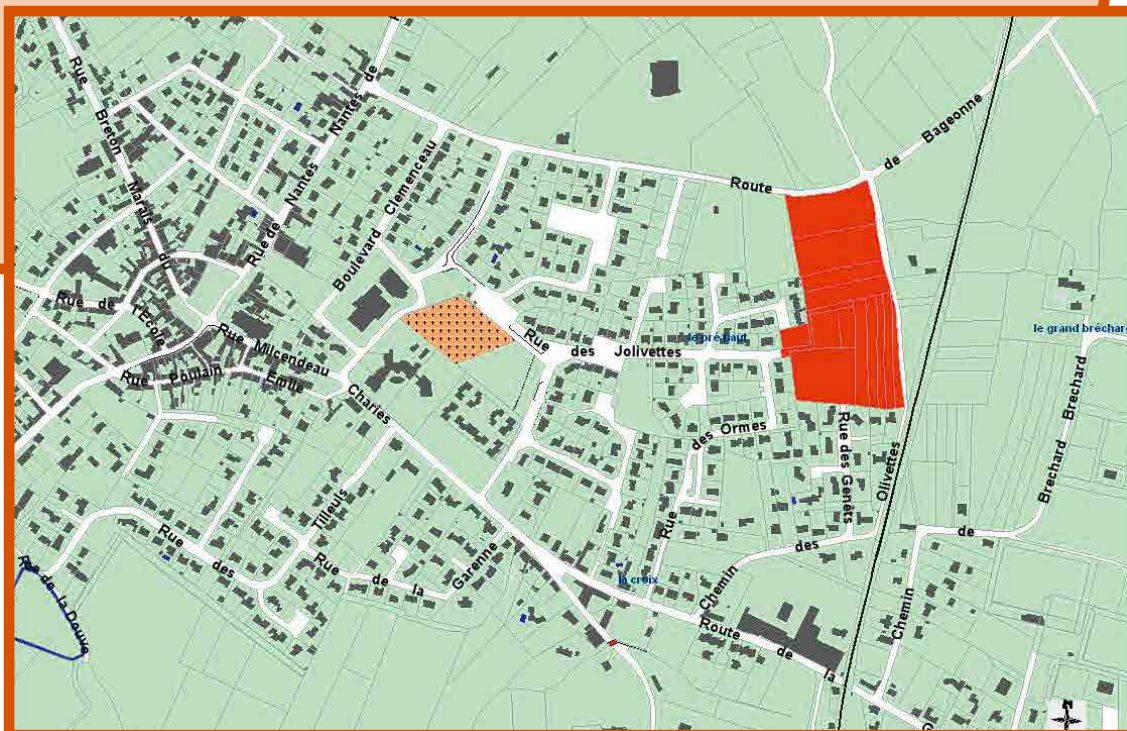
Le réaménagement de l'espace où se trouve le terrain de basket extérieur est en cours de réflexion. Il est envisagé de proposer aux jeunes un espace adapté à des activités libres en extérieur. Un city park est au programme. Il pourrait être suivi d'équipements pour la pratique du skate.



!!! UN NOUVEAU LOTISSEMENT COMMUNAL POUR 2018 : LES OLIVETTES

Le projet d'aménager ce lotissement communal a été validé lors du conseil municipal du 6 avril 2017. Le dossier d'appel d'offres sera lancé cet été et le début des travaux est envisagé pour la fin de l'année 2017, pour une commercialisation en 2018.

Voici sa situation :



GESTION DU CENTRE DE LOISIRS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le centre de loisirs, créé en 2001, est géré actuellement par une association de parents. Le contrat « Enfance – Jeunesse » est un contrat conclu entre la commune et la CAF, ces deux entités finançant 60% des charges du centre de loisirs. Il reste donc 40% à la charge des familles adhérentes de l'association.

Par ce contrat avec la CAF, la commune s'engage sur certains points, notamment en terme de politique publique, et s'assure de la réalisation des objectifs par une convention signée avec le centre de loisirs. La municipalité ayant la volonté de porter la politique « Enfance – Jeunesse », la gestion du Centre de loisirs deviendra municipale à compter du 1^{er} septembre 2017.

Cette gestion municipale s'inscrit dans la continuité du travail important qu'ont effectué les parents bénévoles de l'association.



→ LA CULTURE à SOULLANS ces prochains mois

PETIT PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER

Le territoire de la commune de Soullans présente un petit patrimoine culturel qui contribue à son identité. Ce patrimoine est essentiellement rural et composé d'éléments individuels (puits, fontaines, écluse,...). Il est le reflet des modes d'exploitation agricole et de l'habitat rural jusqu'à la moitié du 19^e siècle.

Pour pouvoir mener à bien la suite de l'inventaire de ce patrimoine culturel et d'en assurer sa valorisation, la municipalité a recruté, en stage, Célia LAGRANDERIE, étudiante en master 1 professionnel dans la valorisation économique et culturel du patrimoine, au sein de l'université de Nantes.

La suite au prochain numéro...



CONCERTS POUR LES JEUNES À PARTIR DE 12 ANS

Suite à une petite enquête auprès de quelques jeunes pour connaître leur choix d'une éventuelle manifestation, il en est ressorti qu'un concert ou un spectacle de magie pouvait les intéresser.

Le groupe rock **FMR** et le groupe de groove funk rock **Fonkiwi** composés de jeunes musiciens se produiront le **30 septembre 2017**, à 20 h 30, au foyer rural.



TROIS JOURS PÉRUVIENS À SOULLANS



La commission culturelle présentera un **concert péruvien** à l'église de Soullans le **vendredi 8 décembre** dans le cadre de la 5^e Saison.

Le groupe sera à Soullans du 6 au 8 décembre 2017 et proposera :

- Une animation à l'EHPAD Les Châtaigniers, le 6 décembre.
- Une exposition de masques incas et de photos à la bibliothèque du 6 au 8 décembre ainsi qu'une conférence sur la culture incas le 6 décembre.
- Une présentation, pour les écoles, de leurs instruments et de leur musique, à l'Espace Prévoirie, le 7 décembre.

Et n'oublions pas !!!

un **spectacle de magie** qui aura lieu le 30 mars 2018 à l'Espace Prévoirie, pour tout public.



La Vie de la Bibliothèque

QUELQUES CHIFFRES

- 455 inscrits
- 40 joueurs potentiels pour la PS4

QUE SE PASSE-T-IL À LA BIBLIOTHÈQUE LORSQU'ELLE EST FERMÉE ?

12 classes par mois viennent en dehors des 17 h d'ouverture au public ponctuellement l'accueil des résidents de l'EPHAD, et le centre de loisirs.

C'EST NOUVEAU !

- Des romans et des albums en anglais.
- Des nouveautés romans, adulte et jeunesse ; des BD ; des albums jeunesse, des DVD.

À PARTIR DE LA RENTRÉE

- Des cours d'initiation internet
- Des histoires pour les petits le samedi matin 1 fois par mois
- 📍 Renseignements à la bibliothèque

HORAIRES D'ÉTÉ

Des horaires d'été seront mis en place à compter du mardi 11 juillet et ce jusqu'au samedi 2 septembre inclus ! La bibliothèque sera fermée du mardi 8 août au samedi 26 août inclus.

Information :

La bibliothèque municipale n'accepte pas les dons de livres.

- Solution : vous pouvez donner vos livres à l'écocyclerie Recyc'la Vie, 10 rue des Acacias.

POUR LES INSCRIPTIONS

!!! Merci de présenter
une pièce d'identité ainsi
qu'un justificatif de domicile.



**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**

Horaires :
Mardi 16h à 19h
Mercredi 10h à 12h
14h à 18h
Vendredi 14h à 18h
Samedi 10h à 12h
14h à 18h

(Boîte retour accessible 7j/7)

Place Jean Yole
85300 SOULLANS
bibliotheque-soullans@orange.fr
02 28 17 26 83



**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**

**Horaires d'été
du 11 juillet au 2 septembre :**
Mardi 14h à 19h
Mercredi 10h à 12h
14h à 18h
Jeudi 14h à 18h
Vendredi 10h à 12h
14h à 18h
Samedi 10h à 12h

Bibliothèque fermée
du mardi 8 août
au samedi 26 août inclus



Retour sur les animations :



Défi lecture à l'initiative du Conseil Municipal Enfants

Depuis février, les pré-adolescents (9-12 ans) et les adolescents (13-18 ans) peuvent participer au Défi lecture. Chaque participant lit les 3 romans proposés, la BD, le manga et le film qui correspondent à sa catégorie. En septembre ils s'affronteront par catégorie autour d'un quizz, chaque participant se verra remettre un lot. Surtout ils auront l'honneur de rencontrer un des auteurs de la sélection, à savoir Yves Grevet.

Samedi 16 septembre à partir de 14 h, à la bibliothèque municipale.



Secrets d'histoire à l'initiative de l'association des bénévoles

Yves SIMARD a donné trois conférences à la bibliothèque :

- vendredi 17 février : Jeanne de Belleville
- vendredi 14 avril : le monstre du Loch Ness
- vendredi 9 juin : le Tour de France de 1903 à 1914



Rencontre d'auteur

Samedi 4 mars, Yves Viollier est venu pour une séance de dédicace. Il nous a également annoncé la sortie de son dernier roman, Le marié de la Saint-Jean, disponible à la bibliothèque.



Spectacle jeunesse à l'initiative de l'association des bénévoles

Marionnettes : Les blablanettes, mercredi 14 juin à 15 h 30.



Exposition

Dans le cadre du mois de développement durable, les usagers et les scolaires ont pu visiter l'exposition Trivalis sur le tri des déchets et le compostage.



Conférence

Dans le cadre de l'exposition L'enfer des Poilus par le comité local du Souvenir français, George Marsaud est intervenu le samedi 13 mai, sur le thème « 1917, l'année décisive ».

À VENIR

- Samedi 16 septembre à partir de 14 h : **Clôture du défi lecture avec la rencontre de l'auteur Yves Grevet**
- Samedi 30 septembre, 11 h : **Café polar « Qu'est-ce que le polar ? »**
- **Samedi 14 octobre : Inauguration de la bibliothèque**
- Vendredi 20 octobre : **Rencontre d'auteure Marie-France Thiery-Bertaud**
- Vendredi 17 novembre, 20 h 30 : **Voyageurs du soir : « Insaisissable Simenon »**
- Mercredi 6 décembre, 18 h : **Conférence sur la culture Inca**
- Samedi 9 décembre : **Contes de Noël par l'association des bénévoles de la bibliothèque**
- Mercredi 13 décembre, 18 h : **Présentation du Prix des lecteurs**
- Vendredi 15 décembre, 18 h : **Secrets d'Histoire « Vaincre l'Everest » par Yves Simard**

La Vie Scolaire & Para scolaire

→ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

L'eau, la mer, les océans en maternelle

L'école maternelle publique a profité du départ du Vendée Globe pour entamer un travail sur l'eau, les mers, les océans.

En suivant régulièrement l'avancée des skippers, les élèves de moyenne et grande section ont fait connaissance avec les océans que les bateaux ont parcourus.

Puis en janvier, toute l'école a visité le musée des enfants de l'histoire de la Vendée et sa nouvelle exposition sur l'univers de la mer. Les enfants ont joué dans un bateau de pêche, un bateau de pirate, une poissonnerie. Ils ont exploré une plage, sa dune. Cette visite a permis une première approche de l'environnement maritime, de la flore et de la faune.

En mars, nos élèves sont partis à la découverte de la mare de la Prévoirie et de ses habitants.

En avril, nous avons participé au **concours « H2O : du jardin à l'océan »** lors de la journée plantes et nature.



Début mai, ce furent **les marais salants de la Vie** où nous avons passé une belle matinée ensoleillée à observer les paludiers et à parcourir les différents bassins.



Et au mois de juin, ce fut la pêche à pied à la plage de la Pelle à Porteau à Saint-Gilles avec pique-nique et détente sur la plage.

Sans oublier comme tous les ans en juin, notre exposition d'arts visuels dont le thème est bien sûr la mer !

Visites de l'école sur RDV chaque soir à partir de 17 h.

→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Le travail des quatre classes de l'école élémentaire publique s'appuie sur un projet d'école qui comporte trois axes :

→ LIRE ET COMPRENDRE

→ ECRIRE

→ LE PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL DE L'ÉLÈVE

Ce projet est élaboré pour trois ans ; il fixe un cadre et des objectifs à réaliser.

L'école achète pour chaque classe la sélection des Incorruptibles. C'est une sélection de six à sept livres par niveau adaptée à l'âge des élèves qui permet d'inviter et de motiver à lire. Au CM2, l'étude collective d'un de ces livres a fait l'objet de la liaison école-collège sous forme d'échanges littéraires et d'une rencontre avec l'auteur.

Toutes les classes sont inscrites au dispositif « école et cinéma » qui leur permet de regarder trois films dont un commun afin d'éduquer les élèves à une lecture de l'image, à fréquenter un lieu spécifique : le cinéma et à enrichir leur culture.

Deux auteurs de BD sont venus à l'école. Paul Drouin est intervenu dans la classe de CE2-CM1 pour présenter son travail et préparer les élèves à un concours de strips (histoire en trois cases).

Les CM2 ont reçu Laurent Lefeuve pendant deux demi-journées pour créer une histoire avec deux super héros choisis par les élèves ; ensuite les élèves ont pu assister à l'exposition sur les « Comics » en lien avec la médiathèque de St-Jean et la Communauté de Communes.

Les CE1-CE2 ont participé au concours d'écriture « Plumes en herbe » ; chaque niveau a réfléchi et écrit la suite d'une histoire. Les élèves ont été primés et ont reçu une récompense. L'étude des sciences s'est orientée sur l'élevage de phasmes et de papillons.

La liaison Maternelle-CP est active : - création d'un album numérique par les enfants « ça n'existe pas » ; - projet mer : projet de lecture, écriture et langage oral. Les CP ont étudié les animaux marins, ils ont écrit des devinettes sur les animaux et chaque enfant devra présenter à l'oral un animal devant la classe de MS/GS.

La classe de CM2 est partie en classe transplantée pendant neuf jours (classe de neige) dans le Cantal en janvier. Le séjour s'est parfaitement déroulé et la neige était au rendez-vous.

Vous pourrez bientôt retrouver la vie des écoles publiques sur leur blog qui aura un lien avec le site de la mairie.

Les inscriptions peuvent se faire toute l'année sur rendez-vous au 02 51 68 01 95.



→ AMICALE DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'amicale des écoles publiques de Soullans est une association de parents d'élèves qui apporte son soutien financier aux écoles et leur permet notamment d'acquérir des jeux, des abonnements, de financer des sorties, des goûters...

Pour cela nous proposons différentes manifestations :

→ une **bourse aux jouets** (en décembre) organisée pour la première fois cette année et qui a rencontré un vif succès. Nous la renouvelerons en 2017.

→ notre **loto** annuel (en février) qui reste un moment convivial apprécié des familles, mais aussi des Soullandais et autres joueurs des environs.

→ le **carnaval** de printemps (en mars) où se retrouvent tous les enfants qui le souhaitent, leurs parents, et même leurs grands-parents pour un défilé très coloré dans les rues de SOULLANS, suivi d'un goûter animé (cette année) par Bemo Rilisi le magicien. Nous tenons à souligner le gros travail fourni par les parents lors des ateliers de préparation de la décoration du Foyer Rural et de notre char.

→ une **vente particulière** est proposée (en mai). Cette année il s'agissait de madeleines, gâteaux fourrés et autres pâtisseries traditionnelles ou biscuits pâtisseries.

→ la traditionnelle **fête de l'école** (en juin).

L'Amicale participe au financement de la classe de neige. Avec les collectivités locales, l'association est donc un partenaire financier essentiel qui participe à l'amélioration du quotidien de nos enfants à l'école.

Nous vous donnons donc rendez-vous, en septembre pour partager d'autres événements forts en émotions.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe en place.

On n'est jamais trop nombreux quand il s'agit de faire plaisir à nos « bambins » et il y a du pain sur la planche !!!



La Vie Scolaire & Para scolaire

→ ÉCOLE PRIVÉE LES ROSEAUX

En cette fin d'année scolaire, comme depuis plusieurs années, les effectifs sont stables à l'école privée Les Roseaux soit à peu près 200 enfants répartis en huit classes. De nombreux projets y ont vu le jour durant ces derniers mois.

→ Dans le cadre d'un projet artistique autour des artistes peintres Klee, Mondrian et Calder, **les enfants de maternelle ont créé des sculptures**, sont allés voir une exposition et ont assisté à un spectacle intitulé « **Colour swing** ».

→ Les classes de CP-Grande Section, CE1-CP et CE2 ont eu la chance de vivre un atelier avec l'artiste plasticien Jérôme Toq'R. Grâce à ses conseils, chacun a participé à la réalisation d'**une immense œuvre d'art collective** installée sur le site du Daviaud à l'occasion de sa réouverture.

→ Les CE2 ont travaillé sur un projet autour de la **bande-dessinée** et des super-héros. À plusieurs reprises, ils ont rencontré un dessinateur, Laurent Lefeuve, qui les a initiés aux principales techniques de cet art et les a aidés à réaliser leurs propres fanzines autour d'un super-héros qu'ils ont appelé « Fly-kid ». Leurs cinq histoires ont ainsi été éditées. Plus tard, ils ont également visité l'exposition "**Comics et super-héros**" à la bibliothèque de la Barre-de-Monts.

→ Les enfants de Moyenne Section ont eu la **surprise de voir arriver quelques résidents de la maison de retraite "les Châtaigniers"** de Soullans qui leur rendaient visite. Ils tenaient à remercier les enfants de leur avoir emporté une carte au moment de Noël.

→ **La fête de Noël**, organisée par l'APEL avait pour thème cette année « rendre les livres vivants » en lien avec l'ouverture de la nouvelle bibliothèque dans notre commune.

→ Lors de notre matinée « **Portes ouvertes** » en janvier, les visiteurs ont pu se mesurer aux enfants sur des jeux fournis par un magasin de Challans.

→ Comme une année sur deux, 53 enfants des classes de CM1 et CM2 sont allés en **classe de neige dans le Cantal** pendant huit jours. Ils sont revenus ravis d'un séjour qui a su combiner, classe, visites, découverte de la vie en groupe et bien sûr... ski !

→ Les classes de CM1 et de CM2 sont allées à Notre-Dame-de-Monts pour assister à une **pièce de théâtre**. Cette pièce s'appelle "**Être le loup**", elle est jouée par 3 comédiens qui mettent eux-mêmes en place le décor qui est constitué de cagettes.

→ **Chantemai**, rassemblement choral pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 a fêté cette année ses 30 ans ! Quatre vingt élèves de notre école y ont participé.

Toutes ces infos, agrémentées de photos, peuvent être retrouvées sur le site de l'école : soullans-lesroseaux.fr

→ OGEC - APEL

L'**OGEC** continue à améliorer le cadre de vie des élèves de l'école Les Roseaux. Pendant l'année écoulée, des travaux importants de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été réalisés : création d'une rampe d'accès à la classe de CE2, mise à niveau des entrées des classes maternelles et de la salle de motricité, installation d'un portail vidéo à l'entrée de l'école. Des vidéoprojecteurs interactifs, financés en partie par l'APEL sont également en cours d'installation dans les classes de maternelle. L'ensemble des huit classes de l'école est ainsi équipé. Grâce aux succès des fêtes organisées par l'OGEC (Vide ta chambre ! en octobre, vide-greniers en mai et kermesse en juin), le montant des contributions demandées aux familles reste modéré (22 € par mois et par élève). Pour l'année à venir, il reste encore quelques travaux à effectuer permettant ainsi d'avoir un établissement totalement aux normes PMR. Ceux-ci seront réalisés pendant l'été ce qui nous permettra d'être en avance sur le calendrier prévisionnel qui prévoyait une fin des travaux pour 2018.

L'**APEL**, comme les années passées, s'attache à aider les projets pédagogiques de l'école. C'est ainsi que cette année, comme d'habitude, elle a participé financièrement au projet de classe de neige des CM1-CM2 permettant ainsi de proposer un tarif abordable pour les familles. L'APEL est également partie prenante dans le financement des nouveaux vidéoprojecteurs interactifs qui vont être installés dans les classes de maternelle. Pour tous ces projets, l'association a développé plusieurs actions : vente de gâteaux ou fête de Noël. A noter que cette fête est toujours l'occasion pour les familles de l'école de se retrouver pendant un moment de convivialité. Une autre source de financement nouvelle a vu le jour cette année : la vente du jus de pomme qui a connu un réel succès grâce aussi à la qualité du produit (il a reçu en début d'année la médaille d'or au salon de l'agriculture de Paris !). Pour l'année à venir, nous souhaitons organiser une rencontre sportive associant tous les parents et enfants de l'école qui le désirent. Cet événement aurait lieu en novembre.



→ CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Soullans est ouvert pendant les vacances d'été, du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 30, du 10 juillet au 11 août et du 28 août au 1^{er} septembre 2017. Nous accueillons vos enfants âgés de 3 à 12 ans autour de la thématiques «Les Aventuriers ». Tous les mercredis une sortie est organisée (plage, piscine, centre préhistorique, musée,...).

En période scolaire, le centre est ouvert de 7 h 15 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le centre est ouvert de 7 h 15 à 18 h 30 les mercredis.



4 camps sont programmés cet été :

MINI CAMP 3/5 ANS

« *Mon premier camp* »

Du 18 au 20 juillet 2017

(Camping de Soullans)

CAMP 9/12 ANS

« *Les aventuriers* »

Du 31 juillet au 4 août 2017

CAMP 9/12 ANS

« *Les pieds dans l'eau* »

Du 24 au 28 juillet 2017

(Noirmoutier)

CAMP 6/8 ANS

« *Jeu de piste* »

Du 11 au 13 juillet 2017

(Camping de Soullans)

N'hésitez pas à passer au centre de loisirs retirer un dossier d'inscription.

→ ESPACE JEUNES

Charlène, l'animatrice de l'espace jeunes accueille les jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, aux mêmes dates que le centre de loisirs ainsi que les mercredis et samedis de 14 h à 18 h en période scolaire.

Ils organisent actuellement leur camp qui se déroulera du 7 au 11 août 2017 à L'Île d'Olonne.

Des sorties sont organisées en fonction de leurs souhaits. Pendant les vacances ils sont partis au Vendée Freestyle. Ils organisent également des actions pour récolter de l'argent afin de financer une partie de leur camp ainsi que des sorties (vente de gâteaux, vide grenier, projet de lavage de voitures,...).

Un programme d'activités est proposé pour animer leurs vacances ainsi que pour les mercredis et samedis (sport, initiation Langue des signes, activités manuelles, jeux,...).



Vide-grenier

Pour plus de renseignements, n'hésitez à passer à l'espace jeunes situé en face du centre de loisirs ou contacter Charlène au 07 68 59 48 29 - ej.soullans@gmail.com

La Vie Associative

→ LES ASSOCIATIONS À BUT SOCIAL

L'A.D.M.R.

À l'A.D.M.R., la notion de proximité est fondamentale et est à la base du projet associatif.

L'association est bien implantée dans le territoire avec le soutien des aides techniques de la Fédération et la participation actives de ses 7 bénévoles et de ses partenaires (CLIC, AMAD, MAIA).

Au quotidien, nous accompagnons des personnes de tous âges et dans des situations différentes avec des :

- aides à domicile,
- auxiliaires de vie,
- techniciennes de l'enfance (TISF).

Leurs compétences permettent de répondre à vos demandes de :

- garde d'enfants aux horaires atypiques,
- aide au ménage, repassage,
- maintien des personnes âgées ou handicapées au domicile (aide aux actes de la vie quotidienne : lever coucher, hygiène corporelle, repas...),
- portage de repas sur la commune de Soullans par délégation du C.C.A.S.

Vous trouverez une équipe de bénévoles et secrétaires à votre écoute et disponibles pour vous accompagner dans la mise en place de votre projet de vie tant sur le plan administratif que matériel.

La qualité de notre travail, notre engagement et notre investissement ont été officiellement reconnus.

En mars 2017, l'association a reçu le certificat AFNOR NF Services aux personnes à Domicile.

! NOUVEAU en 2017, nos services donnent droit à un avantage fiscal de 50%, pour tous.

Ouverture du bureau mardi mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

Sur RDV les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h.

Au Perrier le jeudi de 9 h à 11 h 30 à la Mairie.



CLUB DE L'AMITIÉ SOULLANDAISE



Ce club est né en décembre 1997. Il est régi sous forme d'association loi 1901.

Cette association est ouverte à toute personne âgée d'au moins 55 ans, soullandaïse ou non. Les adhésions annuelles sont reçues au début de chaque année.

Son but est de favoriser des rencontres et des contacts humains. Pour ce faire, elle offre de multiples activités :

→ Celles à dates fixes :

- Chaque lundi : départ place Ledesma d'une marche d'environ 8 kms ;
- Chaque jeudi : après-midi au foyer rural : belote, scrabble et tarot ;
- Le 3^e jeudi de chaque mois : salle « les ormeaux » à Sallertaine : bal avec goûter.

→ les ponctuelles :

- Loto salle de la Prévoirie ;
- Concours de cartes et scrabble.

→ Repas et goûters :

- 4 repas dansants à l'entrée de chaque saison ;
- 2 goûters dansants offerts par le club, l'un pour fêter les Rois, l'autre à Pâques.

→ Sorties diverses :

- Des sorties d'un ou plusieurs jours sont organisées. Elles peuvent conduire à la découverte de sites particuliers ou proposer des spectacles de qualité



Repas dansant

LE DON DE SANG « MARAIS ET MONTS » SAINT-JEAN-DE-MONTS



L'association a eu une année 2016 très active : en plus des six collectes de sang, elle a reçu le congrès départemental des associations pour le don de sang : soit plus de 400 personnes.

Nous avons organisé une manifestation « Le parcours pour la vie » pour le congrès national de Nantes.

L'association pour le don de sang bénévole organise des manifestations pour recruter et fidéliser les donateurs de sang.

Elle organise 5 collectes de sang en 2017 :

- mercredi 10 mai à Notre-Dame-de-Monts,
- vendredi 7 juillet à Soullans,
- jeudi 10 août à Saint-Jean-de-Monts,
- vendredi 6 octobre à la Barre-de-Monts,
- jeudi 7 décembre au Perrier.

Qui peut donner ?

- Toute personne en bonne santé de 18 ans à 70 ans ;
- Peser plus de 50 kg ;
- Se munir d'une pièce d'identité, ne pas venir à jeun et bien s'hydrater dans les heures qui précèdent le don.

Pour quoi ?

- Les maladies du sang et les cancers : chimiothérapie, anémie grave, drépanocytose (maladie génétique) ;
- Les hémorragies lors des accouchements, les accidents, les grands brûlés, les opérations chirurgicales.

Quels sont les besoins de l'Établissement Français du sang ?

- Tous les groupes sanguins particulièrement les rhésus négatifs (O négatif est transfusé à tous les patients en cas d'urgence) ;
- Le plasma particulièrement celui du groupe AB utilisé pour tous les patients. Il est prélevé à l'EFS la Roche-sur-Yon ou à Nantes sur rendez-vous uniquement ; le covoiturage est possible s'inscrire auprès de la présidente ou aux collectes de sang ;
- Les donateurs de groupes rares dont les origines même anciennes sont africaines ou antillaises.

Nous recherchons des bénévoles jeunes et moins jeunes pour aider dans les collectes, participer à la vie de l'association et apporter du dynamisme.



LES P'TITS DES MONTS

Depuis mai 2016, grâce à la mise à disposition de la salle du foyer rural de Soullans le mardi de 9 h à 12 h, les assistantes maternelles qui adhèrent aux P'tits des Monts organisent des Matinées des Monts. Elles peuvent ainsi se regrouper avec les enfants qu'elles accueillent. Elles travaillent en binôme. Chacune apportent ses idées et le matériel adapté au thème retenu. En parallèle, pour soutenir cette dynamique, l'association a investi dans du matériel (tapis d'éveil, blocs et plots de motricité, ballon, tapis de change etc...). Ces rendez-vous hebdomadaires sont attendus avec autant d'impatience par les enfants que les professionnelles.

Les P'tits des Monts regroupent 45 assistantes maternelles agréées sur la Communauté de communes.



La Vie Associative

LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique est une association caritative qui vient en aide aux personnes en difficulté.

En 2016, plusieurs personnes ont reçu des aides (bon alimentaire, gaz, carburant, épicerie solidaire). L'équipe de bénévoles assure aux mieux l'accueil, l'écoute, le tri des vêtements, la préparation des braderies.

→ **Les braderies ont lieu le 2^e mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h.**

Une permanence a lieu tous les samedis de 11 h à 12 h autour d'une tasse de café.

Vous pouvez apporter vêtements, vaisselle...

Nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux situés 10, place de Ledesma.

À noter notre prochaine braderie : le 12 juillet de 9 h 30 à 17 h.



Les bénévoles

→ LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

BOULES EN BOIS

Le boulodrome nous permet de jouer à l'intérieur sur les deux jeux qui nous sont réservés quand les conditions climatiques ne sont pas favorables, sinon nous jouons sur les deux jeux à l'extérieur.

Les jeudis après-midi sont dédiés à l'entraînement à partir de 14 h 45.

Vous pouvez venir vous essayer, des boules peuvent vous être prêtées.

En 2016, nous nous sommes classés en milieu de tableau des 9 concours officiels : la Chaume, Commequiers, Palluau, la Mothe-Achard, Challans, Aizenay, l'Aiguillon-sur-Vie et Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Ces concours ont lieu de mai à fin août ; celui de Soullans a lieu le 15 août, selon la tradition.

À notre dernière assemblée générale de mars 2017, nous avons décidé de changer l'intitulé de l'association en « Boules en bois » pour qu'il n'y ait pas de confusion avec la pétanque.



Assemblée générale

HIRONDELLES SOULLANDAISES BASKET CLUB



Le club de basket connaît depuis 5 ans une augmentation de ses licenciés puisque cette saison l'effectif est de 156 licenciés dont 110 jeunes de 5 à 17 ans !

L'association se compose de :

→ **12 Équipes jeunes** engagées en championnat de U9 à U17. Toutes ces équipes jeunes ont obtenu des résultats très satisfaisants. Le travail en commun entre l'entraîneuse, Claire PAJOT et les entraîneurs bénévoles ont permis de faire progresser chacun de nos licenciés.

→ **1 ÉCOLE de basket** pour les enfants de 5/6 ans. Une dizaine d'enfants découvrent le basket de façon ludique tous les samedis matins encadrés par Claire, assistée par Maëlys et Lana.

→ **1 Équipe LOISIRS Filles** qui sera reconduite la saison prochaine. Cette année dix joueuses se sont retrouvées dans la convivialité chaque jeudi soir soit pour des matchs, soit pour des entraînements.

→ **2 Équipes SENIORS Masculins** : une évoluant au niveau départemental **DM4** s'est classée 3^e/6 et l'autre au niveau départemental **DM2** a décroché sa **montée en D1**.

L'objectif de cette saison a été atteint grâce à l'arrivée d'un nouvel entraîneur Franck GODARD et à l'assiduité des joueurs aux entraînements. Un Grand BRAVO aux Seniors 2 qui ont gagné le match de barrage aux Essarts devant un public soullandais dynamique et nombreux venu les encourager. MERCI à TOUS.

La vie du club est aussi liée à différentes manifestations : organisation du tournoi de détection U13 F et U13M en lien avec le Comité, une soirée Paella en octobre, la participation au Téléthon tous les ans en décembre et le concours de belote en février.

L'événement attendu des jeunes après le championnat est le **TOURNOI JEUNES** organisé le jeudi 25 mai (Ascension). La présence de plus de 45 équipes a permis de réaliser une belle fête du basket de fin de saison.

Pour la saison 2017/2018 nous avons comme objectif, entre autres, la mise en place de la e-marque pour la DM1, d'une école d'arbitrage et de proposer la formation Animateur à nos jeunes de plus de 16 ans afin d'encadrer les plus jeunes du club.

60 ans du club de basket 1957/2017 - 1^{er} Juillet 2017

La présidente tient à remercier tous les membres du bureau, les bénévoles, les parents et les sponsors qui participent à la bonne dynamique de l'association Hironnelles Soullandaises Basket Club.

Vous pouvez consulter le site internet : club.quomodo.com/soullansbasketclub



Equipe Seniors



Equipe Jeunes

La Vie Associative

HIRONDELLES SOULLANDAISES FOOTBALL

Notre club de foot compte à ce jour 183 licenciés soit 32 de plus que l'an dernier : 91 jeunes, 57 seniors et foot loisirs, 34 dirigeants et 1 arbitre officiel qui officie chaque dimanche en championnat régional.

Nos seniors A, montés en D3 l'an passé, ont assuré leur maintien grâce à un groupe solidaire et une bonne qualité de jeu. La jeunesse de cette équipe est de bon augure pour l'avenir.

Cette année a vu la mise en place d'une équipe réserve senior qui évoluait en D5. Ce fut, au niveau départemental, la seule création d'une équipe senior.

5 équipes sont en groupement avec les clubs de Notre-Dame-de-Riez, Le Fenouiller et Commequiers. Cela permet aux jeunes d'évoluer à un niveau très intéressant.

4 équipes dont les membres sont tous issus du club jouent le samedi.

Enfin, l'école de foot évolue sous forme de plateaux, dans une ambiance détendue, le samedi après-midi.

Le club a organisé son tournoi de jeunes le samedi 27 mai. Plus de 350 joueurs ont participé à cette fête du football dans une ambiance familiale.

Sans le dévouement des dirigeants, des bénévoles, des membres du bureau et sans nos sponsors, notre club ne pourrait pas aussi bien fonctionner. Qu'ils en soient remerciés.

Allez les hirondelles !



Equipe Seniors

LA PÉTANQUE SOULLANDAISE

Créée en 2001, La pétanque Soullandaise, affiliée à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal) compte aujourd'hui 80 membres dont une soixantaine de licenciés.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 16 octobre 2016, le bureau a été constitué avec un nouveau Président : Roland SAINT-MAXENT.

Concours :

Un concours départemental réservé aux licenciés de 55 ans et plus a été organisé le jeudi 30 mars 2017 qui a vu une participation record de 76 triplettes soit 228 joueurs.

Deux autres concours sont prévus au calendrier FFPJP : le **samedi 24 juin en triplettes mixtes** et le **samedi 2 septembre en doublettes**.

Hormis ces concours officiels, **chaque lundi est organisé un concours ouvert à tous en doublette**. Une centaine de joueurs venant des communes environnantes y participe.

Comme chaque année, **chaque vendredi des mois de juillet et août, en semi-nocturne, des concours ouverts à tous** continueront à être organisés. Buvette et restauration sur place sont prévues.

Projet 2017 - La pétanque à l'école :

L'âge moyen des membres du club étant de 65 ans, la relève est difficile à assurer, car nous n'avons aujourd'hui aucun jeune dans nos effectifs.

En collaboration avec l'école de pétanque de Challans et l'USEP (Union Sportive de l'enseignement du 1^{er} degré), nous envisageons un **projet à élaborer avec les écoles publique et privée de SOULLANS** afin d'organiser une formation des jeunes élèves. La conception et la mise en œuvre de ce projet pédagogique de l'USEP, ne pourra se faire qu'avec le concours des chefs d'établissement. Ce projet structuré élaboré par l'USEP qui est la première fédération sportive scolaire de France, sera présenté aux responsables d'établissement par Hervé BARRE membre du Conseil d'Administration du Comité Départemental de Vendée au sein duquel il est responsable de l'équipe technique départementale du groupe jeunes. Il est également le responsable de l'école de pétanque BF1 de Challans agréée par l'académie de Nantes.

Ce projet est important pour le club car il est vital de songer dès maintenant à la relève de ses effectifs.



Le bureau

TENNIS CLUB SOULLANDAIS

L'école de tennis fonctionne depuis de nombreuses années, elle est assurée depuis deux ans maintenant par notre diplômé d'état **Matthieu REUNGOAT**.

Le nombre de licenciés est stable.

Nous proposons également tout au long de l'année des entraînements aux joueuses et joueurs toutes catégories confondues, ainsi que des **heures adaptées pour notre jeune Brice**.

Nous avons engagé en championnat d'hiver deux équipes jeunes ainsi que trois équipes seniors dont voici les résultats :

- équipe 1 messieurs : en pré-région, termine 3^e
- équipe 2 messieurs : en deuxième division départementale, termine 2^e
- équipe 3 messieurs : en quatrième division départementale, termine 3^e
- équipe 1 jeunes 15/18 ans : en deuxième division départementale, termine 2^e
- équipe 2 jeunes 15/18 ans : en quatrième division départementale, termine 4^e.



Brice et Matthieu

En ce qui concerne le championnat de printemps/été, trois équipes jeunes ont été engagées ainsi que deux équipes seniors dont une équipe dame.

Le tennis club organise tous les ans un tournoi jeunes aux vacances de la Toussaint et un tournoi seniors et seniors + aux vacances de février.



Les joueurs

Cette année avait lieu la coupe de Vendée de tennis au Sables d'Olonne.

Notre licencié et pur produit Soullandais **Quentin AVRILLAS, classé 15/1, a remporté brillamment le trophée des 3^e série en 3 sets**, ce qui ne s'était plus produit depuis de nombreuses années.

Les efforts qu'il a consentis durant toute l'année ont payé.



Quentin Avrillas

SOULLANS URBAN FOOTBALL TEAM

Le Soullans Urban Football Team (SUFT) est une association sportive de futsal. Pour les novices, le futsal (à prononcer "footsal") se joue en salle à 5 contre 5 sur un terrain de hand. Technique et rapidité sont les maîtres-mots de cette discipline.

Le SUFT est engagé dans le championnat départemental avec 2 équipes. Il s'est illustré la saison dernière en remportant le championnat de D3. L'objectif pour la nouvelle saison sera de faire encore mieux.

Envie de découvrir et/ou de pratiquer le futsal pour la saison 2017-2018 ? Alors viens rejoindre la vingtaine de joueurs déjà présents dans l'association. Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous tous les mardi soirs de 21 h à 22 h 30 pour les entraînements à la salle 1.



Le comité de Jumelage Soullans - Ledesma



Une délégation soullandaise à Ledesma le 10 avril 2017

Suite à une première réunion avec les associations soullandaises le 6 mars 2017, une délégation a été composée d'un adjoint, Mme Anne-Douceline GUILLET, et de 3 membres du conseil d'administration, Mmes Thérèse MUTSCHLER et Marie-Anne BOURY et M. Benoist GUILLET. Elle a été reçue à Ledesma par Don José PRIETO, maire, Don José Antonio VILLORIA conseiller municipal chargé du jumelage et Mme Mari Carmen PEREZ SANCHEZ, présidente du jumelage.

Trois associations ont été présentées : «la asociación de las Mujeres Nuestra Señora del Carmen» (l'association des femmes de Notre-Dame-du-Carmen), «la asociación de los Mayores Santiago Apostol» (l'association des Aînés de l'apôtre Saint-Jacques), et «la asociación de los Amigos de Ledesma» (l'association des amis de Ledesma) à ne pas confondre avec «los amigos de Ledesma». Ces associations ont une organisation différente de celles de Soullans car elles regroupent toutes les activités qui concernent une classe d'âge : activités artistiques, culturelles, récréatives et sportives. La délégation a présenté un diaporama des associations soullandaises confectionné par le secrétaire : Georges BURGAUD.

L'idée d'échanges inter-associatifs qui s'adresseraient à toute la population sur le thème de la culture en passant par les arts et la gastronomie a été très bien accueillie. Ces actions seraient d'abord préparées par des courriels dans lesquels des propositions seraient ensuite concrétisées par des animations lors de journées consacrées au jumelage. Celles-ci pourraient se dérouler en alternance soit à Soullans soit à Ledesma tous les 2 ans.

L'historique du jumelage préparé par Michelle BRACHET, Marie-Thérèse GANDRILLON, Marie-Yvonne PAJOT et Georges BURGAUD a été édité et remis à M. le Maire et aux responsables du jumelage et des associations. Il a été très bien accueilli par les Lédésminois qui souhaitent le compléter.

La délégation n'a pas rencontré les directeurs des écoles car le voyage a été organisé pendant les vacances scolaires. Suite à ces rencontres à Ledesma et à l'échange avec les associations soullandaises, un projet inter-associatif verra le jour en 2018. En effet, une semaine espagnole sera organisée en mai 2018 à Soullans, semaine ponctuée par des animations dans différents domaines : gastronomie, cinéma, culture...

Cette semaine servira de tremplin pour préparer les 20 ans du Jumelage en 2019.



La délégation à Ledesma

Soullans Animation Tourisme

"Soullans Animation Tourisme" (SAT) a été créée en décembre 2016 suite à la dissolution de l'association de l'Office de Tourisme (OT) de Soullans.

Ses missions : Étudier, créer, organiser des animations touristiques et culturelles pour promouvoir la commune de Soullans.

Bilan 2016 : 14 manifestations : spectacles, voyages, circuits pédestres, expositions.



Programme 2017 :

- 24 février : **Projection de la Fabuleuse histoire de Célestine**
- 4 mars : **Chapuze** - "Le café du pauvre"
- 8 juin : **Voyage - Le golfe du Morbihan**

Programme du second semestre :

- 14 juillet : **Bal populaire**
- Du 1^{er} juillet au 31 août : **Expositions artisanales**
- 9 août : **Promenade commentée**
- 12 août : **Cinécscénie du Puy-du-Fou**
- 16 & 17 septembre : **Expositions artisanales**
- 21 octobre : **Spectacle, Les années 70**
- 25 & 26 novembre : **Marché de Noël** ⁽¹⁾
- 16 décembre : **Après-midi Noël des enfants** ⁽¹⁾

(1) Avec le soutien de la Communauté de Communes Océan Marais de Monts.

Communication : En plus des moyens traditionnels nous éditons une lettre d'information mensuelle (via internet) sur les animations proposées par toutes les associations soullandaises qui le souhaitent. Inscrivez-vous sur notre site web : <http://soullansanimationtourisme.fr>



Promenade commentée



Concert années 70

Vigilance

À suivre, deux communiqués importants de la gendarmerie :

→ PORT DU CASQUE À VÉLO

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Ce casque doit être attaché.

Cette mesure est destinée à limiter les blessures graves à la tête et au visage en cas de chute ou d'accident.

Il faut savoir qu'en cas de non-respect de cette règle, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposeront à une amende de 135 €.

Alors parents, soyons vigilants...



→ VOL À LA ROULOTTE

Pour éviter les vols à la roulotte, c'est-à-dire les vols commis dans un véhicule, voici quelques recommandations :

- › Évitez de laisser des objets de valeur à la vue de tous ou sous les sièges (sacs à main, numéraires, ordinateur ...)
- › Ne vous éloignez pas de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement ;
- › Fermez vos vitres et verrouillez toutes les portes de votre véhicule ;
- › enfin, restez vigilants et faites le 17 si vous observez un comportement suspect autour de votre véhicule.

Si malgré toutes ces précautions, vous êtes quand même victime d'un vol :

- › Ne touchez à rien ;
- › Appelez le 17 et conformez-vous aux consignes qui vous seront données ;
- › Faites opposition sans attendre auprès de votre banque en cas de disparition de vos moyens de paiement (carte bleue au 0892 705 705) – chéquier au 0892 68 32 08) ;
- › Si votre téléphone portable est volé, nous vous recommandons de demander la suspension de la ligne auprès de votre opérateur et de le désactiver avec le numéro IMEI que vous pouvez obtenir dès maintenant sur votre appareil en composant le *#06#. Conservez-le précieusement.



Soyons vigilants ...



→ FUTUR PARC ÉOLIEN

Vous voulez en savoir plus sur le futur parc éolien des Îles d'Yeu et de Noirmoutier et son implantation dans son environnement local ?

La société « Éoliennes en mer des Îles d'Yeu et de Noirmoutier » vous propose **une exposition : "Éolien en mer : quand l'énergie rencontre son environnement" du 28 août au 2 septembre à l'Office de Tourisme de SOULLANS.**

Partez à la découverte de l'éolien en mer et de son évolution dans le milieu marin. Découvrez sa place dans la transition énergétique, les études menées ainsi que les mesures proposées pour prendre en compte l'environnement dans lequel il évolue.

Retrouvez toutes les informations relatives à l'itinéraire de cette exposition sur notre site internet www.iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr

→ SAUR : QUID DES ODEURS ?...

Depuis 2007, chemin des Cordes, la SAUR traite des déchets végétaux et des boues de stations d'épuration du Nord-Ouest Vendée. Après analyse, le compost obtenu sert d'amendement organique pour les sols agricoles et a été distribué par 2 fois aux habitants de la commune. Bien que le site réponde à toutes les exigences réglementaires, certains Soullandais ont constaté des émanations d'odeurs désagréables depuis environ 1 an.

La SAUR, à la demande de la municipalité, a investi 60 000€ (+ 5 000€ par an de frais de fonctionnement) dans l'installation d'un système innovant de brumisateurs qui diffuse un actif d'origine végétale pour détruire les mauvaises odeurs.

Le comité de suivi, composé de responsables de l'entreprise et d'élus de la commune, reste toujours vigilant vis-à-vis de la situation. Nous sommes, bien sûr, à l'écoute des Soullandais.



→ Le Sydev et votre électricité



Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à : controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.

→ RECYC' LA VIE

L'association Recyc' La Vie, créée en Juillet 2016, est l'association de 2 structures à mission sociale basées sur le secteur ouest vendéen : Tripapyrus Environnement et Asfodel. Cette écocyclerie a pour objectif de lutter contre le gaspillage en recyclant des objets par le réemploi. Elle permet de limiter l'enfouissement d'objets destinés à être jetés, mais pourtant utilisables et fonctionnels.

Elle a également un but social. La vente d'objets, en effet, permet de financer la création d'activités d'insertion par le travail. Nous estimons que 70 tonnes de dons permettent de financer 1 emploi.

Enfin, l'écocyclerie garantit aux personnes les plus modestes de retrouver du pouvoir d'achat grâce aux petits prix pratiqués en boutique.

Recyc'La Vie souhaite devenir un carrefour citoyen local, mêlant bénévoles, salariés, personnes en insertions, clients, où les apporteurs se côtoient, échangent et transmettent...

Nous recherchons des vêtements, linge de maison, meubles, matériel de bricolage, vaisselle, bibelots, objets de décoration, équipements de sport et de loisirs, jouets, matériel de puériculture, livres, CD, DVD, appareils électroménagers, le tout fonctionnel et dans un état correct pour la vente.

Notre boutique située 10 rue des Acacias, à Soullans, est ouverte tous les mercredis et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Nous vous invitons à venir faire un geste solidaire en déposant du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. (même adresse que la boutique).

Vous souhaitez devenir bénévole, apporter vos compétences et votre bonne humeur, transmettre votre savoir faire et partager, contactez-nous au **09 73 67 22 31**.



→ CAMPING MUNICIPAL

Dernière minute ...

Notre camping municipal a reçu une reconnaissance Michelin, ce qui lui permet d'être répertorié dans le fameux guide du même nom.



Seuls les avis de naissance et de mariage, pour lesquels un accord a été donné, sont publiés dans le bulletin municipal.

→ NAISSANCES

Nombre de naissances de fin novembre à fin mai 2017 : 19

3 décembre 2016

MERCERON Enzo
55, chemin du Bois Ménard

17 décembre 2016

GOARTA Cristian
75, route du Perrier

1^{er} janvier 2017

THOMAZEAU Arthur
57, chemin de Bel Air

3 janvier 2017

MARTIN Timéo
4, rue des Genêts

27 mars 2017

VALLEE Thibault
5, rue des Tamarins

27 mars 2017

VRIGNAUD Maëva
3, impasse du Jardin

4 avril 2017

THIEBAUT Ilona
2, impasse de l'Aubépine

→ MARIAGES

Nombre de mariages de fin novembre à fin mai 2017 : 3

22 avril 2017

LE MONNIER Benoit et BOGAERT Thérèse-Marie
7, avenue du Bocage

Mariages hors commune

22 avril 2017

THUÉ Fabrice et BERNARD Delphine
103b, chemin des Grandes Pièces

→ DÉCÈS

29 novembre 2016

BRIANCEAU Daniel - 68 ans
24, chemin de Rocheville

14 décembre 2016

LOCATELLI Benedetta - 85 ans
107, route du Soullandeau

16 décembre 2016

THIÉRY Jean - 93 ans
8, chemin du stade

23 décembre 2016

BERNARD Irma - 86 ans
28, impasse de Terfort

24 décembre 2016

BESSONNET Marcel - 82 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

2 janvier 2017

RENARD Cécile - 102 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

16 janvier 2017

SASIAK Marie-Thérèse - 78 ans
3, rue des Oiseaux

17 janvier 2017

KUBLER Jean-Claude - 68 ans
10, chemin des Noues

22 janvier 2017

LEGEARD Pierre - 96 ans
13, place Jean Yole

24 janvier 2017

ETHUIN Bernard - 77 ans
4, rue des Muriers

4 février 2017

BILLET Louise - 90 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

5 février 2017

COLLIN Gilbert - 93 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

17 février 2017

CHAUVEL Gilles - 62 ans
15, rue des Jollivettes

28 février 2017

GAUVRIT Marie - 95 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

21 mars 2017

BARRETEAU Marcelle - 86 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

21 mars 2017

MOYON Louise - 93 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

19 avril 2017

DUGAST René - 77 ans
23, impasse de la Renaissance

22 avril 2017

LABBÉ Paul - 76 ans
15, impasse du Gillet

24 avril 2017

CAIVEAU Jane - 95 ans
34, route de la Gare

3 mai 2017

PEIGNÉ Jean - 80 ans
18, rue de Nantes

25 mai 2017

JANSSOONE André - 82 ans
Résidence « Les Châtaigniers »

Répertoire des Associations

Associations culturelles

Atelier des petits points soullandais	Mme BAUDE Thérèse	2, impasse des Erables thejose85@laposte.net	02 51 49 34 86
Chant'en danse	Mme GIRARD Liliane	40, rue des Ormes	02 51 93 36 61
Club philatélique	M. QUEHEN Bernard	32, rue Charles Milcendeau vigrebo@gmail.com	02 51 68 87 15 06 08 28 85 21
Comité de jumelage Ledesma-Soullans	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan jumelage.soullansledesma@gmail.com	02 51 68 00 24
Échange amitié sans frontière	M. BIRAUD Philippe	4, rue de Prévoirie easfburkinafaso@free.fr	02 51 93 36 87
Échiquier du Marais	M. LANDOIS Nicolas	30, chemin de Moscou	06 22 62 51 16
Fée d'hiver	M. BAUDRY Jean	Les Epesses - 2, route des Sables showaucoeur@aliceadsl.fr showaucoeur.fr	06 62 33 27 06 02 51 35 27 06
La Bibliothèque soullandaise	Mme DUVAL Françoise	3, rue du Pressoir	02 51 35 19 11
La Ningle des Poètes	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard lavoixecrite@orange.fr	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Les Amis du Musée Milcendeau	M. GUILLET Benoît	36, chemin des Landes	02 28 10 33 17
LesArts	Mme GUITTONNEAU Isabelle	73, chemin du Bas Marais www.facebook.com/lesartssoullans/	06 33 64 44 65
Les Jardins familiaux de la Girade	Mme LACALE Martine	7, chemin de Brécharde martinelacale@orange.fr	02 51 49 18 34
Les Peintres du Marais Challans	M. LECLERC Jean-Pierre	63, route de Pierre Levée lespeintresdumarais85@gmail.com www.lespeintresdumarais85.fr	06 59 46 94 04 02 51 35 38 75
Les Tréteaux soullandais	M. LE TOUCHE Philippe	5, chemin du Bois Ménard lestreteauxsoullandais@gmail.com http://facebook.fr/lestreteauxsoullandais	02 51 35 68 62 06 43 74 74 73
Soullans Animation Tourisme	M. CROCHET Bernard	94, route de Challans sat.soullans@orange.fr www.soullansanimationtourisme.fr	06 68 84 32 12
Soullans Cadrement	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18, rue de Nantes yvette.garel@sfr.fr	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73
Soullans pour le plaisir	M. SAINTOT Gilles	174, route de Saint Gilles soullanspourleplaisir@orange.fr	06 20 83 25 52
Vocalise	Mme LE TOUCHE Chantal	5, chemin du Bois Ménard vocalise85@gmail.com www.vocali85.com	02 51 35 68 62
Zam-Trad	M. MOINARD Luc	2, rue de la Rive	06 79 27 33 74

Social - Solidarité - 3^e Age

A.D.M.R. Soullans - Le Perrier	Mme MERCERON Marie-Laure	25, rue des Aulnes admr.soullans.leperrier@orange.fr www.admr85.org	02 28 10 34 13
Alcool Assistance - La Croix d'Or Challans	M. LOUERAT Joseph	9, rue Alphonse Daudet jojo.louerat@orange.fr www.alcoolassistance.net	06 45 10 83 69 02 51 35 11 27
Amicale des donneurs de sang	Mme CHEVRIER Marie-Josèphe	7, chemin des Guignardières dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire	02 51 93 07 16

Assistantes maternelles	Mme STEVENS Patricia	6, square Saint-Jean Saint-Jean-de-Monts https://www.facebook.com/pages/Les-Ptits-des-Monts/410912818932379	07 71 23 28 11
Club de l'amitié soullandaise	M. COSSAIS Christian	13, rue des Ormes clubamitiesoullandaise@hotmail.com	02 28 10 97 61
Secours Catholique	Mme MIGNE Alette	94, route de la Gare	02 51 35 20 53

Associations scolaires et extrascolaires

Amicale de l'école publique	Mme RENAUD Gaëlle	12, impasse de Bel Air aepsoullans@orange.fr	02 28 10 55 21
A.P.E.L.	Mme LE ROLLAND Faustine	11, rue du Chai	
Centre de Loisirs	M. BIRI Fabrice	centredeloisirsdesoullans@orange.fr espace.jeunesse85@orange.fr	
Comité de gestion de la cantine	M. SIRET Samuel	samuel.siret@sfr.fr	06 10 83 34 54
O.G.E.C.	M. PAPIN Yvan	26 bis, rue Charles Milcendeau yvan.papin@free.fr	02 51 55 02 39

Associations sportives

Amicale des boulistes	M. CHEVRIER André	7, chemin des Guignardières bouliste.soullans-riez@sfr.fr	02 51 93 07 16
Basket - Hirondelles soullandaises	Mme ROUXEL Myriam	2, route du Soullandeu hirondellesbasket@hotmail.fr	02 51 39 70 63
Compagnie Grain de Sable	Mme BALAVOINE Audrey	1, impasse des Camélias	06 09 22 10 89
Danse à deux	M. QUILLIEN Michel	26, chemin du Moulin Neuf danseadeux.soullans@sfr.fr	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11
Danses 2000	Mme LINGOT Géraldine	26, rue de la Pierre Bleue Le Fenouiller lingot.geraldine@orange.fr	02 51 55 52 65 06 21 39 26 97
Football Hirondelles soullandaises	M. CHARRIER Philippe	20, chemin de Brécard franck.bessonnet@orange.fr hirondelles-soullandaises-foot.footeo.com facebook : hirondellessoullandaisesfoot	02 51 35 04 70
Gymnastique soullandaise	Mme DE SAINT LOUP Marie	146, chemin de la Roche aux chats	06 19 02 13 15
Pétanque soullandaise	M. SAINT-MAXENT Roland	24, chemin de la Braconne petanque.soulandaise85@orange.fr saint-maxent.roland@orange.fr http://www.petanquesoullandaise.fr	02 51 93 73 60
Soullans Urban Football Team	M. BLAIS Cédric	14, rue du Chai https://fr-fr.facebook.com/soullansfutsal/ soullans-futsal.footeo.com	02 51 35 49 34 06 13 90 26 47
Tennis club soullandais	M. GRIT Cyrille	32, chemin du Parc tennisclubsoullandais@laposte.net	06 28 53 58 48
Tennis de table soullandais	M. BARREAU Christian	138, chemin des Besses barreau.christian@yahoo.fr	06 02 32 10 95

Divers

A.C.P.G. - C.A.T.M.	M. CHEVRIER Nicolas	70, route du Perrier chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr	02 51 68 21 97
Amicale de pêche soullandaise	M. BESSEAU Marcel	68, route des Sables http://pecheursoullandais.e-monsite.com	02 51 93 27 71
Anciens combattants (U.N.C.)	M. VRIGNAUD Marius	46, route du Perrier	02 51 68 21 97
Société chasse "La maraîchine"	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans	06 07 81 85 78
Société chasse "La biche soullandaise"	M. TESSIER Albert	133, route des Borgnières	02 51 35 24 79 06 56 89 02 68
Société chasse "L'amicale paysanne"	M. PONTOIZEAU Denis	28, rue des Tilleuls	06 03 68 94 61
Syndicat des Marais	M. GUYON Jean-Claude	172, route de Challans	06 07 81 85 78

A noter

FEU D'ARTIFICE LE 14 JUILLET 2017

- 21 h 30 : Spectacle de l'association Danses 2000
Place Jean Yole
- 23 h 00 : Feu d'artifice – Place Jean Yole
Bal populaire – Place de Ledesma



CONCERT POUR LES JEUNES LE 30 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30 au Foyer rural

Avec la participation de jeunes musiciens
du groupe rock **FMR** et du groupe de groove funk rock **FONKIWI**



CONCERT PÉRUVIEN LE 8 DÉCEMBRE 2017 à 20 h 30 à l'église St-Hilaire Dans le cadre de la 5^e Saison



SPECTACLE DE MAGIE POUR LES JEUNES LE 30 MARS 2018 à l'Espace Prévoirie



Adresses utiles

Services publics

- **MAIRIE** Rue de l'Océan 02 51 68 00 24
- **POMPIERS CHALLANS** 02 51 68 06 90 ou 18
- **GENDARMERIE ST-JEAN-DE-MONTS** 02 51 58 01 44
- **BUREAU DE POSTE** 2 rue Charles Milcendeau 3631
- **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** Place Jean Yole 02 28 17 26 83

Culte

- **PRESBYTÈRE** M. l'Abbé ROULLIÈRE 02 51 68 23 74
12 rue Pierre Monnier - 85300 Challans

Ecoles

- **ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE** Mme LE COINT - Rue du Saule Creux 02 51 68 37 02
0851352h@ac-nantes.fr
Blog : <http://passerelle.ac-nantes.fr/ecpubliquesoullans/>
- **ÉCOLE PUBLIQUE PRIMAIRE** Mme FAYET - Rue de l'École 02 51 68 01 95
ce.0850587b@ac-nantes.fr
- **ÉCOLE PRIVÉE MATERNELLE ET PRIMAIRE** M. MAUDET - 19 rue du Marais Breton 02 51 93 14 13
ecole.les.roseaux@wanadoo.fr
www.soullans-les-roseaux.fr

Santé - Social

- **A.D.M.R.** Secrétariat - Rue des Anciens Combattants 02 28 10 34 13
- **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE** Mme VOISIN - Saint-Jean-de-Monts 02 51 59 16 96
- **EHPAD LES CHÂTAIGNIERS** Mme BARIL - Rue de l'Égalité 02 51 49 08 30
- **CHIRURGIENS DENTISTES** M. RIVIÈRE - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 52 38
Mme GABARD - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 52 38
- **CABINET D'INFIRMIÈRES** Mmes GROLIER, BOURON et COQUILLON 02 51 68 05 01
Maison médicale - 10 place de Gaulle
Mmes BULTEAU et DEVILLERS 02 28 10 39 88
Maison médicale - 10 place de Gaulle
Mme MAUDOUX - 8 rue de l'École 02 51 49 20 26
Mme DESPEGHEL - 8 rue de l'École 06 03 94 98 57
- **KINÉSITHÉRAPEUTES** M. BERRUEL - 3 rue de l'Océan 02 51 68 17 40
M. LARDIERE et Mmes COUVRAND et ROLLAND 02 28 10 33 59
2 place de Ledesma
- **MÉDECINS** Dr GOARTA Bogdan et Dr GOARTA Alina 02 51 68 00 20
Maison médicale - 10 place de Gaulle
Dr ANTALUCA-OBEYA Simona 02 51 68 74 02
Maison médicale - 10 place de Gaulle
- **ORTHOPHONISTE** Mme GABORIEAU - 11 rue du Château d'Eau 02 51 68 89 14
- **OSTÉOPATHE** Mme CHABEAUD 09 86 61 97 31
Maison médicale - 10 place de Gaulle 06 66 01 23 24
- **PÉDICURE-PODOLOGUE** Mme BESSONNET - Maison médicale - 10 place de Gaulle 02 51 93 34 91
- **PHARMACIE** Mme DAHERON - 5 place Jean Yole 02 51 68 01 40

Divers

- **CENTRE DE LOISIRS** Mme REVOL - 14 rue de l'École 02 51 55 11 66
- **MUSÉE** Musée Charles MILCENDEAU - Le Bois Durand 02 51 35 03 84
- **TAXI - AMBULANCE** M. TANCRAZ - 7 impasse de Heurtevent 02 51 68 08 61
- **TAXI** M. CAILLAULT - 34 rue des Tilleuls 02 51 49 01 61
Navette Challans et transport de malades assis 06 83 28 34 77

A photograph of several bright yellow irises in full bloom, growing in a pond. The background shows a calm body of water, green trees, and a clear blue sky. A white graphic consisting of several overlapping arcs is superimposed over the scene, framing the flowers.

Mairie de Soullans
Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS - Tél. 02 51 68 00 24
Site internet : www.soullans.fr
Adresse mail : mairie-soullans@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SOULLANS :
de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 le samedi
Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.